

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : **Economie Monétaire et Bancaire**

L'INTITULE DU MEMOIRE

**Financement d'un projet d'investissement a l'ère des T.I.C :
Cas BADR « agence 361 »**

Préparé par :
- DENNOUN Sadek

Dirigé par :
Dr DJENANE Sid Ali

Jury :

Examineur 1 : M. Laouar

Examineur 2 : M. Manaa

Année universitaire : 2020/2021

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus vifs s'adressent tout particulièrement à mon encadreur M.DJENANE Sid Ali pour avoir accepté de diriger ce travail, tout en conseillant, m'aidant et m'encourageant des le début.

Je voudrais remercier aussi tout le personnel de l'Agence BADR Banque 361, spécialement :

Mes remerciements s'adressent également aux membres de jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.

Enfin je remercie toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de mon travail.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail, à mes très chers parents pour tous sacrifices qu'ils ont consentis pour ma réussite.

A mon petit frère Lotfi , ainsi, ainsi qu'a ma cousine Kameillia Allah irhamha.

Sadek

LISTE DES ABREVIATIONS

Liste des abréviations

- BAD** : Banque Algérienne de Développement.
- BADR** : Banque d'Agriculture et Développement Rural.
- BNA** : Banque Nationale d'Algérie.
- BFR** : Besoin en Fonds Roulement.
- CAF** : Capacité D'auto Financement.
- CASNOS** : Caisse D'assurance Sociale pour les Non Salariés.
- CLT** : Crédit à Long Terme.
- CMT** : Crédit à Moyen Terme.
- CNAS** : Caisse Nationale d'Assurance Sociale.
- CNMA** : Caisse Nationale de Mutualité Agricole.
- CNEP** : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance.
- DA** : Dinar Algérien.
- FR**: Fond de Roulement.
- Ha** : Hectare.
- IBS**: Impôt sur Bénéfice des Sociétés.
- IRG** : Impôt sur Revenus Global.
- RCAI** : Résultat Courant Avant Impôt.
- RE** : Résultat d'Exploitation.
- RF** : Résultat Financier.
- RN** : Résultat Net.
- TCR** : Tableau des Comptes Résultats.
- TVA** : Taxe sur la Valeur Ajoute.
- UF** : Unité de Fourrage.
- VA** : Valeur Ajoute.
- VD** : Valeur Disponible.
- VE** : Valeur d'Exploitation.
- VL** : Vache Laitière.
- VI** : Valeur Immobilisée.
- VR** : Valeur Réalisable.

SOMMAIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	01
CHAPITRE 1 : LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET SON L'EVOLUTION EN ALGERIE	03
INTRODUCTION	03
SECTION 01 : EVOLUTION DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERI	03
2. SECTION 2: PRESENTATION D'UN ORGANISME SPECIALISE DANS LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE (LA BADR)	05
CONCLUSION	08
CHAPITRE 2 : LES GRANDES TENDANCES DES TIC DANS LES BANQUES	09
INTRODUCTION	09
SECTION1 : Aperçu général sur les TIC	09
SECTION2:L'adoption des TIC dans le secteur bancaire	12
SECTION3:L'apport des nouvelles technologies sur l'activité des banques	15
CONCLUSION	18
CHAPITRE3 : LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR LABADR (étude de cas au niveau de l'agence 361 Bejaia)	19
INTRODUCTION	19
SECTION1:Aspects organisationnels et fonctionnels de la BADR	19
SECTION2:Identification des promoteurs et de leur activité	23
SECTION3:Etude de la viabilité du projet	24
SECTION4:Etude de la rentabilité du projet	44
CONCLUSION ET AVIS PERSONNEL	66
CONCLUSION GENERALE	67

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis la fin des années 90, l'économie algérienne a connu de grands bouleversements : transition économique, ouverture des marchés, accord et association avec des organismes de l'Union Européenne, négociations pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), adhésion à la zone arabe de libre échange,... etc. Ces événements se traduisent par le passage de notre pays d'une économie dirigiste vers une économie de marché.

Devant ces changements du contexte économique, les banques algériennes de par leurs prérogatives, ont confronté dans leur prise en considération les aléas en vue d'assurer leur croissance, voire leur survie.

De ce fait, le système bancaire algérien a connu de nouvelles réformes se traduisant par une ouverture au secteur privé national et international, un nouveau cadre réglementaire et juridique facilitant l'installation d'établissements financiers en Algérie, création de sociétés de leasing, le refinancement hypothécaire, le capital-risque, l'assurance à l'exportation, les crédits aux particuliers, ainsi, donnant aux banques la possibilité de mettre en place de nouveaux produits et de nouvelles prestations demandées par un marché en pleine expansion.

Outres les grands réaménagements introduits dans le secteur par les pouvoirs publics, les établissements bancaires eux-mêmes se sont lancés dans l'application d'un programme de mesures avec pour finalité de mieux se professionnaliser en jouant le rôle de levier à la relance économique, tout en se préparant à mieux affronter la concurrence des banques privées et à répondre aux exigences du nouveau marché.

Par ailleurs, le nouveau paysage financier algérien a engendré des besoins de financement croissants et multiformes ce qui a entraîné les banques commerciales algériennes à une réflexion plus approfondie sur le montage financier et le coût du capital prêté.

Devant cette situation, les banques devront se transformer en partenaire financier dynamique et efficace dans les opérations économiques et ce par l'assouplissement du taux d'intérêts de crédits et la diminution des délais de traitement des dossiers de crédits.

Dans cet ordre d'idées, le thème du présent mémoire portera sur le financement des entreprises et des particuliers. Ainsi, à travers ce dernier nous évoquerons les différentes formes de crédits proposées par la banque, les modalités d'examen des différentes demandes de crédit, les risques qu'encourt le banquier dans toute opération de crédit et la

gestion de ceux-ci.

Tout au long de notre travail de recherche, nous allons tenter de répondre aux interrogations suivantes :

❖ **Comment s'effectue le financement d'un projet d'investissement ?**

De cette problématique dérive cinq questions secondaires :

- Quels sont les types de financement que propose la Banque à sa clientèle?
- Quel est le fondement du financement affecté ?
- Comment le banquier arrive t-il à cerner les besoins de l'entreprise et du particulier ?
- Comment gérer les incidents une fois survenus ?

Afin de réaliser ce travail, nous avons effectué une recherche bibliographique sur des ouvrages, des revus et des sites d'internet. De plus nous avons effectué un stage pratique au sien de la BADR.

Pour tenter de répondre à ses questions nous avons jugé important de partager notre travail en trois parties distinctes.

Dans une première partie intitulée «le financement de l'agriculture et son évolution en algerie », nous déterminerons les principales formes de crédits proposées par la banque à sa clientèle ainsi que les risques inhérents de l'opération de crédit et la gestion de ceux-ci.

La deuxième partie intitulée « Les grandes tendances des TIC dans les banques » portera essentiellement sur l'émergence des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication dans le secteur bancaire, les aspects théoriques ainsi que l'adoption de ces nouvelles technologies dans le secteur bancaire et on apport sur les activités bancaires.

La troisième partie intitulée « Le financement d'un projet d'investissement agroalimentaire par la BADR », portera sur l'étude d'un cas pratique au sein de la BADR.

CHAPITRE 1 :

LE FINANCEMENT DE

L'AGRICULTURE ET SON EVOLUTION

EN ALGERIE

CHAPITRE 1 : LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE ET SON EVOLUTION EN ALGERIE

Introduction

Avant l'indépendance, l'économie algérienne reposait principalement sur l'agriculture. La majeure partie des terres agricoles furent alors entre les mains des colons et d'une main d'œuvre algérienne. A l'indépendance, les fermes coloniales abandonnées devenues propriétés de l'Etat, furent exploitées par des collectifs de travailleurs dans le cadre du système d'autogestion, les collectivités nationales prirent la place par le contrôle du secteur agricole. En effet l'Etat décide de développer ce secteur par le lancement et l'application des Plans de Développement successifs dès la fin des années 60 et aussi l'Etat cherche à le renforcer en améliorant les techniques de production agricole et soutenir les revenus des agriculteurs. La BADR, CNMA et ANSEJ sont des organismes qui contribuent au financement de l'agriculture sous forme de crédit d'exploitation ou d'investissement.

1. SECTION 01 : EVOLUTION DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE

L'agriculture algérienne a fait l'objet de nombreuses études depuis les premières années qui ont suivi l'indépendance, dont l'émergence de l'expérience de l'autogestion agricole, ont succédé des études faisant la description de la place du secteur agricole dans la stratégie générale de développement. Un peu plus tard, la reprise de la problématique de la révolution agraire à laquelle se sont ajoutées des liens à l'organisation de commercialisation des produits agricoles et la planification.

1.1 Le financement du secteur agricole

Le financement occupe une place primordiale dans l'économie moderne. Le terme financement agricole est large et recouvre des domaines de nature différente :

- Le financement de l'exploitation agricole (campagne agricole, équipement, soudure...);
- le financement des organisations agricoles;
- le financement de la commercialisation des produits agricoles;
- le financement des services d'appui à l'agriculture (vulgarisation, recherche, infrastructure...)

1.2 Evolution des modes de financement de l'agriculture en Algérie

a) Le crédit agricole

Le crédit agricole octroyé par deux structures, le crédit agricole mutuel et la caisse des prêts agricoles au profit des domaines autogérés.

Le crédit agricole mutuel fonctionne comme une véritable banque de dépôt et de crédit, composé de caisses locales et régionales contrôlées par CACAM (caisse algérienne de crédit agricole mutuel).

La caisse des prêts agricoles est un établissement public à caractère administratif, chargé de financer les agriculteurs momentanément défaillants dans leurs remboursements. Ses ressources proviennent du trésor et de l'entreprise du réseau du crédit agricole.¹

b) Le financement bancaire

• La banque nationale d'Algérie(BNA)

Créé le 13 juin 1966, la BNA est une banque primaire qui monopolise les opérations des crédits à l'agriculture. Depuis 1968, elle fournit des crédits aussi bien à court terme qu'à moyen et à long terme. Cependant elle finance également le secteur industriel et commercial.

La BNA dispose d'un vaste réseau d'agences à travers le territoire national ; depuis la mise en œuvre de la révolution agraire, chaque CAPS (Coopérative Agricole Polyvalent de Service) possède un guichet BNA. Celui-ci n'étant toute fois qu'un lieu d'enregistrement.

Après des années de travail en matière d'analyse financière, la BNA a pu formuler un certain nombre d'observations et déterminer les carences qui sont comme suit :

- La BNA peut répondre aux besoins du secteur agricole en rassemblant les réserves publiques du secteur industriel et commercial au lieu des réserves privées.
- Sur la base des analyses effectuée par la BNA au cours de la période s'étalant de 1970- 1980, il a été décidé la fermeture des services de financement et la mise en œuvre de principes d'orientation financière.
- Le trésor public a également refusé de couvrir les prêts non payés par le secteur social.
- Dans ces conditions d'instabilité la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) a été créé dans le cadre de restructuration de BNA.

• La caisse nationale de mutualité agricole :

¹Amir. K. Haraoui, F., « financement d'un projet agricole », université de Bejaia, promotion 2011, p. 42.

La Mutualité Agricole est une institution née au début du 21^{ème} siècle. Elle était régie jusqu'en 1972 par les dispositions de la loi 1901 portant sur les associations professionnelles à caractère non commerciales et à but non lucratif.²

La CNMA est une société civile de personnes à caractère mutualiste à capitale variable.

Et a été créé à partir de la fusion de trois caisses :

- La caisse centrale de la mutualité agricole (CCMA);
- La caisse centrale de mutualité sociale agricole (CCMSA) ;
- La caisse de mutualité agricole de retraite(CMAR).

A partir de 1955, les opérations de la CNMA ont été élargies aux opérations de banques ; elle intègre en plus du secteur agricole ceux des forêts, de la pêche, de l'aquaculture et de l'agroalimentaire.

• **La banque d'agriculture et du développement rural(BADR)**

L'économie algérienne a subi une importante restructuration. Celle du dispositif bancaire a donné naissance à la BADR créée le 13 mars 1982, « cette banque a repris les agences à vocation des CAPR (coopératives agricoles de production de révolution agraire) et la naissance des DAS (domaines agricoles socialistes)»³.

2. SECTION 2: PRESENTATION D'UN ORGANISME SPECIALISE DANS LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE (LA BADR)

2.1 La BADR

2.1.1 Présentation de BADR⁴

La BADR est une institution financière nationale ayant le statut d'une banque commerciale, créée par décret n°82/106 le 13 mars 1982. C'est une société par action au capital de 2.200.000.000 DA. Son réseau d'exploitation est constitué initialement de 140 agences cédées par la banque nationale d'Algérie (BNA). Il compte aujourd'hui 290 agences sur tout le territoire national .ces effectifs s'élèvent à 700 cadres et employé.

Lors de sa création, la BADR était un établissement à vocation agricole ; elle est cependant devenue au fil de temps et surtout depuis la promulgation de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit une banque universelle qui intervient dans le

²<http://cnma.dz/index.php/2021/06/27/historique>

³Amir,K. Haraoui,F., Op.Cit, p. 43.

⁴Décret n°82/106 le 13/03 1982

financement de tous les secteurs d'activités. Elle est devenue une personne morale effectuant les opérations de réception des fonds du public, les opérations d'octroi des crédits, ainsi que la mise à la disposition de la clientèle les moyens de paiement et leur gestion.

2.1.2 Objet et missions de la BADR

a) L'objet de la BADR:

Par l'exécution conformément aux lois et règlements en vigueur de toutes opérations bancaires et par l'octroi de prêt et de crédit sous toutes formes, la BADR a pour objet de contribuer :

- Au développement du monde agricole;
- A la promotion des activités agricoles, artisanales et agro-industrielle;
- A la promotion économique du monde rurale;

Elle est notamment chargée de mettre en œuvre ses propres moyens ainsi que ceux fournis par l'Etat en vue d'assurer le financement, conformément aux lois et règlements en vigueur :

- Des structures et des activités de production agricole;
- Des structures et des activités de toute nature attachée au secteur agricole;
- Des structures et des activités agro-industrielles de toute nature liée directement au secteur de l'agriculture;
- Des structures et des activités de l'artisanat traditionnel en milieu rural.

b) Les missions de la BADR:

Ses principales missions sont:

- Le traitement de toutes les opérations de crédit, de change et de trésorerie;
- L'ouverture de comptes à toute personne faisant la demande;
- La réception des dépôts à vue et à terme;
- La participation à la collecte de l'épargne;
- La contribution au développement du secteur agricole;
- L'assurance de la promotion des activités agricoles, agroalimentaires, agro-

industrielles et artisanales;

- Le contrôle avec les autorités de tutelle de la conformité des mouvements financiers des entreprises domiciliées.

2.1.3 Les différents types de crédits accordés par la BADR

a) le crédit « R'FIG»

Est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des agriculteurs et éleveurs activant à titre individuel, organisée en coopératives ou en groupements économiques

Les modalités d'octroi de crédit « R'FIG » sont les suivantes :

- durée de crédit : 6 mois à 24 mois;
- Taux d'intérêt bonifié : 100% les intérêts sont pris en charge en totalité par le ministère de l'agriculture et développement rural.

b) Le crédit « R'FIG Fédératif»

Est un crédit d'exploitation totalement bonifié destiné au financement des entreprises économiques organisées en société commerciale ou en coopérative et activant dans les filières de transformation, de stockage ou de valorisation des produits agricoles.

Les modalités d'octroi de crédit « R'FIG fédératif » sont les suivantes :

- Durée de crédit : 6mois à 24 mois;
- Taux d'intérêt bonifié : 100% les intérêts sont pris en charge par le ministère de l'agriculture et de développement rural.

c) Le crédit « ETTAHADI»

« Est un crédit d'investissement partiellement bonifié, octroyé dans le cadre de la création de nouvelles exploitation agricoles et d'élevage, ou d'exploitations existantes sur les terres agricoles non exploitées relevant de la propriété privée ou du domaine privé de l'état »

Les modalités d'octroi de crédit « ETTAHADI » sont les suivantes :

- Durée de crédit : CMT : 02 ans à 7 ans, CLT : 8 ans à 15 ans;
- Taux d'intérêt bonifié : CMT : 5 ,25 % bonifié comme suit : à la charge du client:
 - 0% les 05 premières années ;

- 1% LA 6^{eme} et la 7^{eme}année.
- CLT : 5,25% bonifié comme suit : à la charge du client:
- 0% les 05 premières années ;
- 1% la 6^{eme} et la 7^{eme}année ;
- 3% la 8eme et 9eme année;
- A partir de la 10eme année, intérêt non bonifie (5,25%).

d) Le crédit « ETTAHADI fédératif »

Est un crédit d'investissement partiellement bonifié, est dénommé fédératif lorsqu'il est destiné aux opérateurs (transformateur, conditionneurs et stockeurs de produits agricoles)

Les modalités d'octroi de crédit « ETTAHADI fédératif » sont les suivantes :

- Durée de crédit : CMT : 03 ans à 07 ans, CLT : 08 ans à 15 ans;
- Taux d'intérêt : CMT : 5,25% bonifié comme suit : à la charge du client:
- 0% les 05 premières années;
- 1% la 6^{eme} et la 7^{eme}année.
- CLT : 5,25% bonifié comme suit : à la charge du client:
- 0% les 05 premières années ;
- 1% la 6eme et la 7eme année;
- 3% la 8^{eme}et la 9^{eme} année;
- A partir de la 10^{eme} année, intérêt non bonifie (5,25%).

Conclusion

Après avoir exposé les différentes modalités et conditions de financement des projets agricoles offertes par les établissements concernée par notre étude, nous constatons que l'agriculteur ou l'exploitant algérien dispose d'une panoplie de procédures qui peuvent lui permettre d'assurer ses besoins en liquidités pour la réalisation de ses investissements.

CHAPITRE 2 : LES GRANDES TENDANCES DES TIC DANS LES BANQUES

CHAPITRE 2 LES GRANDES TENDANCES DES TIC DANS LES BANQUES

Introduction

La croissance accélérée de la demande de services bancaires fait que les banques devront faire face aux problèmes épineux de la saturation des canaux traditionnels de distribution de services bancaires. C'est ainsi qu'elles doivent donc se préparer aux nouvelles données qui se dessinent de façon à être plus compétitives. Ainsi, la définition d'un cadre financier de plus en plus technologique, et innovateur leur permettra de répondre aux exigences actuelles et futures du marché.

L'information apparaît comme une des composantes fondamentales dans le quotidien des entreprises modernes, car aujourd'hui elle est une véritable ressource pour leurs succès économiques. Compte tenu de l'importance des Technologies d'Information et de la Communication dans la prise de décision et la gestion des organisations, l'évaluation des systèmes d'information et de communication de l'entreprise est une étape qui s'avère de plus en plus impérative. D'autant plus que de nos jours, l'information est devenue un instrument de travail indispensable à la bonne marche et au bon fonctionnement des banques.

Les TIC constituent un nouvel élan dans notre société. Il s'agit d'intégrer ces nouvelles technologies au fonctionnement des banques afin de dégager des bénéfices. Ce qui induit des changements spectaculaires dans leur évolution.

Nous rappelons dans ce chapitre l'émergence des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication dans le secteur bancaire. Ce chapitre est composé de trois sections. La première section met en relief les aspects théoriques des Nouvelles Technologies d'Information et de la Communication, la seconde traite l'adoption de ces nouvelles technologies dans le secteur bancaire et la troisième section est réservée à l'apport des TIC sur les activités bancaires.

1. Section I: Aperçu général sur les TIC

Les nouvelles Technologies d'Information et de Communication (TIC) connaissent aujourd'hui un développement accéléré dans la production comme dans les services. Outre les nouvelles activités dont elles sont porteuses, les TIC constituent un facteur d'évolution des rapports sociaux, des emplois et des métiers.

1.1 Définition et historique des TIC

1.1.1 Définition des TIC

Les TIC sont un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier et échanger de l'information, plus spécifiquement des données numérisées. La naissance de ces TIC est due notamment à la convergence de trois activités. Au sens strict, les TIC sont composées:⁵

- ❖ Du domaine des télécommunications qui comprend lui-même les services et les équipements ;
- ❖ Du domaine de l'informatique qui comprend le matériel, les services et les logiciels ;
- ❖ Du domaine de l'audiovisuel qui comprend principalement la production et les services audiovisuels ainsi que l'électronique grand public.

Les notions de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations principalement de l'informatique, de l'internet et des télécommunications. Par extension, elles désignent aussi le secteur d'activité économique de Technologies d'Information et de Communication.

Les Nouvelles Technologies de d'Information et de Communication (TIC) désignent les TIC qui viennent d'être inventées. Toutefois aucune délimitation n'existe entre les TIC et les TIC et donc nous pouvons légitimement se demander quand est-ce qu'une TIC devient ancienne ? Cela conduit à une tendance qui est la disparition de ce terme.

1.1.2 L'historique des TIC

L'historique des TIC relate les principales étapes de l'ère moderne des TIC. Ces étapes sont considérées comme des avancés dans des différents domaines notamment des logiciels, ordinateurs, réseau et les techniques de télécommunication qui ont donné lieu aux TIC :

a. L'ordinateur

L'invention de l'ordinateur constitue un élément important dans l'évolution des TIC. En effet, l'ordinateur est une machine électronique qui fonctionne par la lecture séquentielle d'un ensemble d'instructions qui lui font exécuter des opérations logiques et arithmétiques sur des chiffres binaires. La première génération d'ordinateur à été marquée par le passage à l'électronique, la deuxième génération voit le jour grâce à

⁵ SAIMTahar, « *L'impact des technologies de l'information et de la communication TIC dans la Fonction Ressources Humaines (FRH)* », Mémoire de magister en Management des entreprises, Tlemcen, 2007, p26.

l'invention du transistor qui fonctionnait avec un système de circuit imprimé, dans la troisième génération, le système de circuit est remplacé par le circuit intégré, la quatrième génération des ordinateurs est née grâce à la mise au point des micros processus qui ont entraîné une miniaturisation des composants de l'ordinateur.

b. Les logiciels

Le développement des logiciels a permis le développement des langages de programmation, le développement des systèmes d'exploitation et le développement des logiciels d'application.

c. Les réseaux et les télécommunications

Vers les années 1940, le processus de développement des réseaux et des télécommunications s'est enclenché avec la première communication à distance d'une machine à calculer à une autre. Les américains se sont emparés de cette invention à des fins militaires et la communication à distance a par la suite, joué en son temps, un rôle de vecteur de transformation des usages.

Dans les années 1960, si le téléphone a été perçus comme un signe de confort, sa fonction sociale n'a été prise en compte que beaucoup plus tard et sa vocation d'outil de communication ne s'est que lentement dégagée pour passer ensuite au premier plan et contribuer à déterminer une relation de l'homme à l'éloignement et donc à l'espace.

Le premier réseau d'ordinateur a été mis en place dans un souci de trafic aérien grâce aux lignes téléphoniques, les analyses des effets de l'informatique vont dans le même sens et font apparaître une explosion des notions de durée et de localisation.

Les débuts d'internet se situent dans les années 80, mais c'est dans les années 1990 que l'autoroute de l'information est parachevée dans le monde. L'année 1994 est l'année de l'explosion d'internet avec le World Wide Web (www), chez les utilisateurs aussi bien personnes physiques ou morales.⁶

d. Techniques audiovisuelles

La clé USB, le disque dur externe, le C.D.ROM, présentent l'état actuel des avancées technologiques dans le domaine des audiovisuelles, elles ont été précédées par de nombreuses inventions allant du système télégraphique à l'enregistrement magnétique.

⁶ <http://www.blog.wikimemoire.com/types—TIC-caractéristiquesdesTIC>, consulté le 28/06/2021

2. Section II: L'adoption des TIC dans le secteur bancaire

Face à la révolution des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication, le secteur bancaire doit adopter de nouvelles mesures stratégiques pour se conformer à ce monde mouvant.

Durant les dernières décennies, un certain nombre d'innovations et de révolutions technologiques est intervenues dans le secteur bancaire, notamment en matière d'information, de services et de méthodes de commercialisation :

2.1 L'informatisation et l'automatisation du secteur bancaire

L'époque où les documents devaient être traités de manière répétitive et manuelle est révolue depuis les années 70. Des systèmes capables de réaliser des millions d'opérations en une journée ont été mis en place, grâce aux progrès techniques.

Le Système d'Information (SI) est un réseau complexe de relations structurées où interviennent hommes, machines et procédures qui ont pour but d'engendrer des flux ordonnés d'informations pertinentes provenant de différentes sources et destinées à servir de base aux décisions. Interconnectés dans le but de l'acquisition, du stockage, de la structuration, de la gestion, du déplacement, du contrôle, de l'affichage, de l'échange (transmission ou réception) de données sous forme de textes, d'image, de sons et / ou, faisant intervenir du matériel ou des logiciels.⁷

2.2 Les fonctions du système d'information

2.2.1 La fonction d'Acquérir

L'information recherchée peut provenir de l'entreprise même ou de son environnement.

- ❖ **Information interne** : Ensemble de documents, rapports, notes, etc., émis par les différents services de banque qui constituent un important stock d'information disponible ;
- ❖ **Information externe** : Ensemble des informations provenant de l'environnement direct de la banque : clients, fournisseurs, administration etc.

2.2.2 La fonction de Stocker

Cette opération consiste à enregistrer des informations sur un support en vue de leur traitement manuel ou informatique. La saisie peut être directe, ou différée sur un support intermédiaire.

⁷ DENOEL Cédric, «L'E-Banking remplace-t-il la banque traditionnelle ou la complète-t-il?» Mémoire du master en Sciences de Gestion, Université du Québec à Montréal, 2007/2008, p.19.

2.2.3 La fonction de Traiter

Le traitement de l'information peut être défini comme une opération (reproduction, calculs arithmétique et logique, classement) permettant de transformer des données en résultats.

Les traitements peuvent être faites par lots en temps différés, les données à traiter sont accumulées pendant une période et traitées en une seule fois.

2.3 Les objectifs du système d'information

Le système d'information est système à trois objectifs : le contrôle, la coordination et la décision.

A. Le contrôle

Le système d'information est la mémoire de l'organisation, il traite des situations, ce qui rend possible la compréhension des anomalies dans leurs évolutions, et doit avoir comme caractéristique la fidélité.

B. La coordination

Il présente aussi un aspect dynamique, il assure la coordination entre différents services (circulation des documents accompagnant les flux), il est caractérisé par la rapidité.

C. La décision

Il traite aussi des informations concernant le futur, il donne le choix des solutions dans la prise de décision, il est caractérisé par la pertinence.

2.4 La prolifération des outils informatiques

L'information bancaire continue et devient de plus en plus perfectionnée. Dans un premier temps, le recours aux nouvelles technologies était destiné au remplacement de tâches répétitives, mais désormais il concerne des activités plus complexes.

Les outils informatiques qui sont à notre disposition sont capables de concevoir une analyse très fine de la clientèle à partir de bases de données, c'est ce qu'on appelle le « data mining ». Le profit des clients, leurs caractéristiques et comportements, ainsi que l'évolution de leurs besoins, peuvent être retranscrits grâce à ces nouveaux outils.

L'étude marketing peut donc prendre un tout autre sens et répondre aux attentes individuelles des clients. Les outils d'aide à la décision sont un autre exemple qui illustre également l'informatisation croissante dans ce secteur. Des logiciels experts voient le jour dans le but, par exemple, de faciliter les analyses de crédit.⁸

⁸ DENOELCédric, *Op.cit.*,page20.

2.5 L'adoption des nouvelles technologies par les banques

2.5.1 La banque à distance

L'internet marque une étape particulière dans l'évolution des prestations de banque à distance. En effet, c'est avec l'internet que sont apparues les banque à réseau sans guichet, qui ont, par contrecoup, incité les banques plus traditionnelles à étudier les avantages d'Internet notamment afin de renforcer leur compétitivité face aux spécialistes de banques à distance.

L'internet est accessible à une vaste clientèle, avec un coût d'équipement très abordable, une facilité d'utilisation, une multiplication des possibilités d'accès (téléphone, câble, web-phone), ainsi qu'une forte standardisation des technologies de l'internet offrent un cadre d'utilisation international.⁹

2.5.2 La monnaie électronique

La monétique est « un ensemble des moyens électroniques mis en œuvre pour automatiser les transactions bancaires (cartes de paiement, de retrait, etc.) ».

Ou encore, « l'ensemble des technologies, procédés et équipements permettant une électronisation de transferts de fonds et l'information de la clientèle sur ses compte ».

Les cartes ne sont donc qu'une manifestation du processus monétique et ne lui sont associables que par leur lien, direct ou non, avec la monnaie scripturale.

Les utilisations des cartes peuvent être regroupées en trois niveaux distincts :

- L'identification ;
- Le paiement ;
- Le crédit.

2.5.3 La carte bancaire

La carte bancaire est un moyen de paiement de masse, c'est le produit le plus évalué ces dernières années.

La carte bancaire a une gamme qui comporte quatre niveaux distincts par les possibilités d'usage : carte badges, cartes nationales, cartes internationales et cartes internationales de prestige.

2.5.4 Les avantages de carte à puce

⁹ BERNARD Michel, «*Banque et nouvelles technologies*», revue banque, édition Horizons bancaire, numéro316, février2003, p.21.

Les principaux avantages de la carte à puce portent sur la sécurité. En effet:

- La contre façon et la falsification des cartes sont impossibles actuellement;
- Le contrôle du code confidentiel du porteur lors des opérations de paiement est rendu plus faible grâce à la mémoire inaccessible qui détient les clés de la carte;
- Les moyens de lutte contre les abus sont renforcés par des dispositifs de contrôle de la fréquence et de l'intensité des utilisations en paiement.

2.6 Les DAB/GAB

Un guichet automatique bancaire est un appareil électronique et électromécanique permettant aux clients d'effectuer différentes transactions bancaire en libre-service .Différents modèles de GAB permettant de faire des retraits ,acceptent des dépôts en liquide ou par chèque, ordonnant des transferts de fonds, impriment des mises à jour des carnets ,augmentant le montant d'une carte d'appel téléphonique et même, vendent des timbre-poste. Le GAB est une extension de DAB, qui est un GAB simplifié ne permettant que les retraits.

3. Section III: L'apport des nouvelles technologies sur l'activité des banques

Dans cette partie nous allons étudier l'apport que les nouvelles technologies ont sur la banque en général et comment sont perçus ces changements par les personnes étant en contactdes établissements bancaires.

3.1 Les raisons d'introduction des TIC par les banques

3.1.1 La recherche de meilleures méthodes de gestion

Avec une demande d'une production de services sur mesure liée à l'informatisation des moyens d'accès à ces services avec l'apparition des GAB/DAB et la banque sur internet, les banques cherchent à augmenter les investissements dans les nouvelles technologies afin d'améliorer leurs efficacité et leur productivité.

3.1.2 La maîtrise des coûts et la réalisation des économies d'échelle

La rentabilité bancaire est négativement affectée par les charges d'exploitations (les frais généraux ou les frais de structures) notamment celles du réseau qui lui pèsent lourdement. Afin de palier à cette situation, les banques se sont supposées jouer un rôle opérant dans la réduction des coûts de la production et des charges d'exploitation.¹⁰

¹⁰CAPIEZ Alain, « *Nouvelles technologies et performance : le cas de la banque à distance* », 22eme congrès de l'AFAC, Mai 2001, France, p.4.

3.1.3 Faire face à la concurrence

Les banques ont connu de profondes mutations ces vingt dernières années, se traduisant notamment par un renforcement important de l'intensité concurrentielles. Dans ce contexte plus difficile, ils doivent trouver des solutions pour rester compétitives.

Les nouvelles technologies ont désormais adopté et développé de manière à contrecarrer et faire face à la concurrence. En effet, c'est un moyen qui procure à la banque un avantage concurrentiel, lui permettant non seulement d'augmenter sa part de marché, mais aussi d'en conquérir d'autres (LAMOULINE, 1998) tout en essayant de préserver et de fidéliser ses clients potentiels¹¹.

3.1.4 L'amélioration des relations avec la clientèle

L'activité bancaire a connu une mutation importante en matière de canaux de commercialisation des produits et services. De nouveaux canaux de contact ont été développés afin de créer une sorte de rapprochement entre le client et la banque ; ce qui a, pour conséquence. Participé au renforcement du principe de la fidélité entre le client et son institution.

Le client est supposé être pleinement satisfait de ce progrès car cela répond à son souci de disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. D'autant plus que souvent les horaires d'ouverture des agences bancaires ne correspondaient pas à ses propres horaires, c'est pour cette raison qu'il lui était rarement possible de se rendre personnellement à sa banque.¹²

3.2 L'apport des TIC sur l'activité des banques

3.2.1 L'apport de la technologie sur la fonction de la production

A. Diminution des coûts de production

Pour diminuer leur coût de production, les banques recourent davantage à la mutualisation. Cette dernière leur permet de mutualiser les investissements et réaliser les économies d'échelle en répartissant les coûts fixes sur des volumes plus importants.

B. Industrialisation de l'ensemble des processus

Le deuxième objectif suivi par les banques est de parvenir à une automatisation puis à une

¹¹BELABDI Mohamed, « *détermination du profit des utilisateurs d'internet-Banking au Québec* », Mémoire présenté comme exigence pour l'obtention d'une Maîtrise en administration « *MBA recherche* »2010, p.15.

¹²BELABDI Mohamed. *Op.cit.*,p.p.1-2.

industrialisation de l'ensemble de leurs processus, les banques doivent élargir leur cible de clientèle demandant d'avoir une vision globale, unique et immédiate de chaque client.

C. Passage d'une gestion traditionnelle de stock à une gestion de flux

En interne, les TIC modifient les traitements bancaires en permettant le passage d'une gestion traditionnelle de stock à une gestion de flux, c'est-à-dire le suivi et le contrôle des échanges, avec un double mouvement : une intégration des opérations de bout en bout et leur traitement continu.

3.2.2 L'apport de la technologie sur la fonction de distribution

Internet et les réseaux électroniques sont un nouveau canal de distribution. C'est un nouvel outil d'achat en commerce interentreprises qui a un impact important dans le mode de relations entre clients et fournisseurs : collaboration en ligne, intégration de la chaîne d'approvisionnement, automatisation des procédures d'achat, négociations en ligne etc. La distribution multi canal est une problématique majeure, souvent difficile à traiter, pour un très grand nombre d'entreprises aujourd'hui.

3.2.3 L'apport de la technologie sur le coût des moyens de paiement

Le coût unitaire moyen des principaux moyens de paiement comporte deux composantes : un coût direct recouvrant une composante technique (frais de fabrication, traitement administratif ou technique, charge de personnel d'exécution, etc.) et une composante financière (englobant le coût d'immobilisation des espèces, de fraudes et d'incidents de paiements).¹³

3.2.4 L'apport de la technologie sur l'efficacité des produits et la rentabilité bancaire

A. Sur l'efficacité des produits

Concernant l'efficacité des produits, les banques avaient investi dans le domaine des innovations technologiques afin d'offrir une variété de produits et de services. La technologie a permis aux banques d'étendre la prestation des services par le biais de nouveaux canaux tels que les guichets automatiques, les services bancaire sur internet, les services de distributeurs automatiques de billets sont les plus populaires des canaux de prestation de services dans les banques. A travers les distributeurs automatiques de billets, les banques ont été en mesure d'offrir divers services comme le transfert électronique de

¹³RAJHIMohamedTaharetBENROMDHANESyrine,«L'impactdelatechnologiesurlesactivitésbancairesTunisiennes»,LaRevuedefinancier,2005,p.p.5-7.

fonds entre les comptes, le paiement de factures, les demandes de solde et les demandes de prêt. L'innovation technologique a aussi permis aux banques d'augmenter leur offre de produits, améliorant ainsi la performance opérationnelle.¹⁴

B. Sur la rentabilité bancaire

La rentabilité peut être définie comme « un indicateur de la capacité d'une banque à supporter les risques et /ou à accroître ses fonds propres »¹⁹. La rentabilité est également un concept qui peut être défini comme étant la capacité d'un capital investi à produire un revenu, en d'autres termes c'est le rapport entre le résultat et les moyens mis en œuvre pour l'obtenir.

Conclusion

Les nouvelles technologies ont un impact très important sur les activités bancaires. En effet, la banque est une industrie de services dont son succès repose sur les personnes, les capitaux et les technologies d'information et de communication.

L'urgence de l'intégration des nouvelles technologies est accentuée par les banques. Cela est justifié par la nécessité de baisser les coûts de gestion et de la distribution pour rester compétitives face à une concurrence exacerbée dans un environnement tendant à la déréglementation et à la globalisation.

Le développement des TIC a incontestablement favorisé le développement de la relation dans les services. Une meilleure compréhension des comportements d'achats et une personnalisation des services, tel est l'impact des TIC, où la relation entre banques et nouvelle technologie ne date pas d'hier.

De plus, les nouvelles technologies accroissent la compétitivité des produits financiers et la généralisation des réseaux favorise le développement financier. De ce fait, grâce aux nouvelles technologies de communication, les banques sont aujourd'hui capables de fournir un service 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

En outre, l'application des technologies d'information avancées à impact décisif sur la réduction des coûts d'exploitation (frais administratifs, frais du personnel, frais de publicité, etc.) et par conséquent, l'optimisation de la rentabilité des banques.

¹⁴<http://fr.slideshare.net/MBA-ESG/L'impactdes-nouvelles-technologiesdel'informationetdunumériquesurl'évolutiondesbanques>. Consulté le 23/07/2021.

CHAPITRE 3 :

**LE FINANCEMENT D'UN
PROJET D'INVESTISSEMENT
PAR LA BADR (étude de cas au
niveau de l'agence 361)**

CHAPITRE 3 LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR LA BADR (Etude de cas au niveau de l'agence 361)

Introduction

La BADR comme toutes les autres banques. Essaye de gagner du terrain en matière de diversification de ses produit, notamment ceux destiner à la direction des PME auprès des quelles la BADR s'engage à participer à leur développement par l'orientation des crédits bancaire en direction des projets d'investissement a fort potentielle de la croissance et de valeur ajouté.

1. SECTION I : ASPECTS ORGANISATIONNELS ET FONCTIONNELS DE LA BADR

1.1 Présentation de l'agence BADR de Bejaia

La willaya de Bejaia est dotée d'une succursale BADR et de dix (10) agences, parmi lesquelles l'agence de Bejaia (code 361) sise à BOULEVARD BENBOULAIID BEJAIA willaya de Bejaia.

1.2 L'effectif de l'agence 361 de Bejaia

L'effectif de l'agence est composé de :

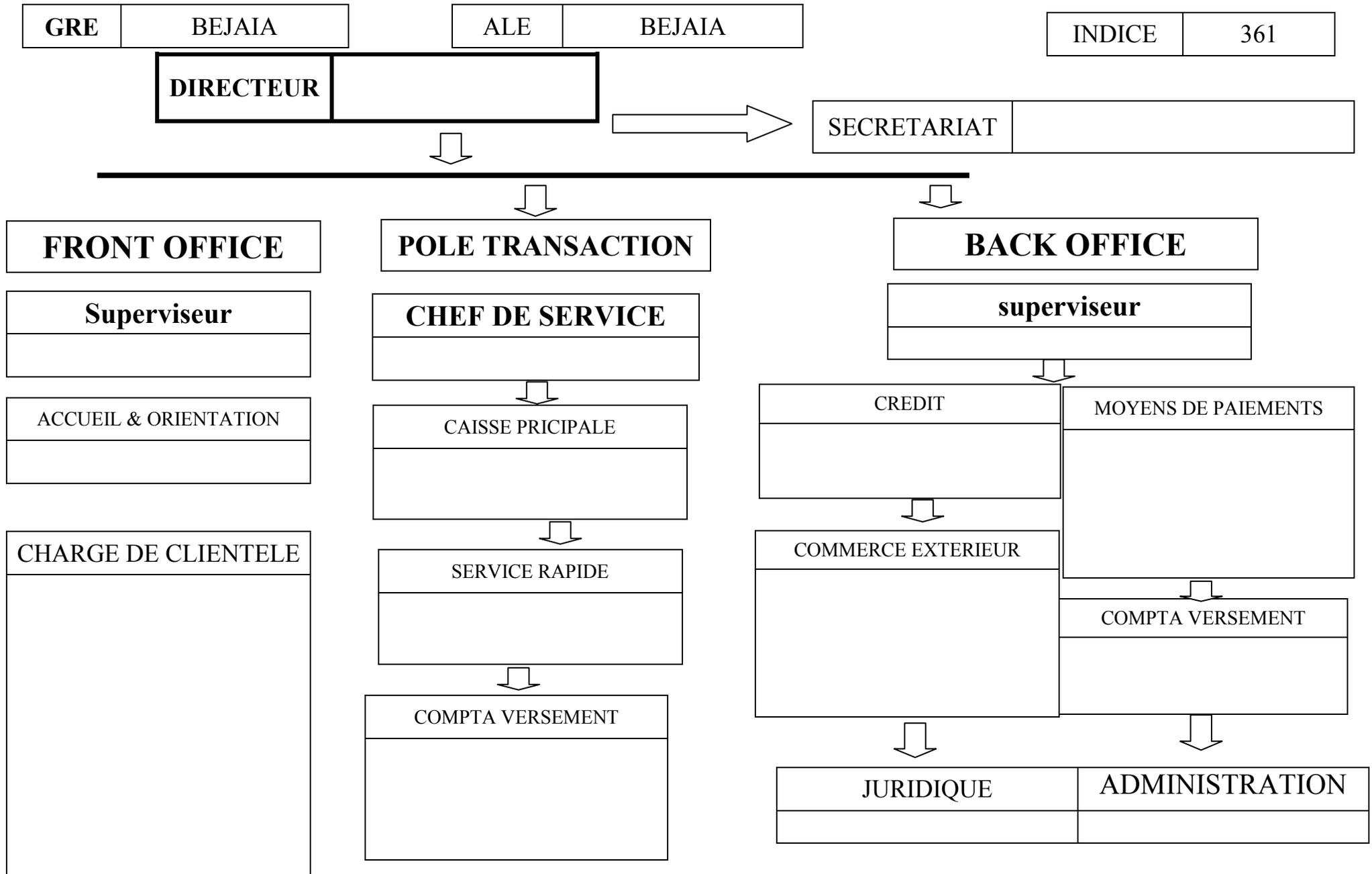
- Directeur de l'agence;
- Chef de service;
- Vérificateur;
- Secrétaire;
- Caissier;
- Superviseur
- Charger de clientèle
- Agent d'entretien ;
- Quatre (04) agents de sécurité appartenant à une société privée conventionnée avec la BADR.

1.3 Les emplois et les ressources de l'agence

Les emplois de cette agence proviennent essentiellement des crédits d'exploitation, d'investissements, et des crédits par signature. Pour ce qui est des ressources, elles proviennent des différentes comptes des clients tel que les comptes chèques, comptes courant, comptes d'épargnes, comptes devises, comptes d'administrations, des dépotés à vue et à terme ainsi que des bons de caisse.

➤ L'organigramme de l'agence

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR



Source : document interne de l'agence « BADR 361 » Bejaia.

1.4 Prestation du service du crédit de l'agence 361de Bejaia

Il existe au sein des agences de la BADR un service qui exerce la fonction « crédit » qui effectue toutes les opérations qui concernent la fonction crédit. Ce dernier représente la cellule de base de toutes les agences, du fait qu'il est chargé de faire fructifier les ressources de la banque par l'octroi de crédits bancaires.

1.4.1 Organisation du service crédit

Dans le but d'assurer une bonne prise en charge des demandes de crédit formulées par des clients ainsi qu'un suivi correct des dossiers de crédits, ce service est organisé de la manière suivante:

a) La cellule étude et analyse

Cette cellule est composée de chargés d'étude. Leurs tâches se résument à la réception, la vérification du dossier de crédits, l'étude et le montage de ces dossiers.

b) La cellule suivie des engagements

Composée également de chargés d'étude qui ont pour mission le suivi et la gestion des dossiers de crédits et le recouvrement des créances.

c) La cellule juridique

Elle est l'interlocutrice des différents services d'exploitation et d'administration ; elle est chargée de tous les problèmes d'ordre juridique, du suivi des règlements des opérations faisant l'objet du contentieux, et des recouvrements des créances litigieuses et contentieuses.

1.4.2 Le rôle du service crédit

Le service crédit joue un rôle important dans l'agence. Il représente l'essence même du métier du banquier grâce à sa grande participation pour la formation des différents produits de la banque matérialisés par les engagements donnés et générateurs d'inserts ; le service crédit remplit plusieurs fonctions dont:

- La réception des demandes de crédit formulées par les clients;
- L'étude et analyse du dossier de crédit ;
- La vérification de la constitution du dossier de crédit;
- La préparation des dossiers de crédit pour les soumettre au comité de crédit de l'agence pour la décision;
- Le suivi de l'utilisation et du remboursement des crédits;

- Le recueil des garanties exigé pour la mise en place des crédits;
- La confection et la transmission des dossiers conservés par le contrôle a posteriori à la banque d'Algérie;
- Le suivi de la réalisation physique des projets d'investissements financés;
- L'élaboration des statistiques relatives aux crédits octroyés à la clientèle.

1.4.3 Les relations du service de crédit

Le service crédit entretient avec les autres services et certains organismes qui rentrent dans son organisation des relations fonctionnelles et hiérarchiques.

a) Les relations fonctionnelles

L'organisation d'une agence est conçue de telle manière qu'il y ait interdépendance et complémentarité entre les différents services de l'agence et même avec l'ensemble des structures de la banque.

□ Les services de l'agence à savoir

Sont mis en place pour apprécier les risques par la collecte des informations auprès de ces services concernant les retraits, les virements et les versements, les encaissements et escompte de cheque et effets, les services étrangers dans le cadre des crédits extérieurs, les services contrôle.

□ Les autres structures des banques, à savoir

- Les groupes régionaux d'exploitation de rattachement auxquels sont transmis ;
- Les dossiers de crédits pour prise de décision dans limite de ses prérogatives;
- Les directions des crédits pour assistance, évaluations et mise en place des crédits ;
- La direction financière en matière de mobilisation des crédits et de besoins financiers;
- La direction des affaires juridiques et contentieuse pour orientation juridique et gestion des affaires précontentieuses et contentieuses;
- La direction comptabilité.

□ Autres organismes de consultation, à savoir

- Les centrales de la banque d'Algérie;
- Les administrations : fiscales, douanes et conservation foncière, etc.

b) Les relations hiérarchiques

Le service crédit entretient des relations hiérarchiques avec les autres compartiments. Il est placé sous l'autorité du directeur d'agence qui assure sous sa responsabilité la médiation

entre le service et les structures hiérarchiques. Et vu que l'agence jouit d'un pouvoir décisionnel réduit, les dossiers de crédit sont alors transmis au comité du groupe régional d'exploitation pour étude complémentaire et décision éventuelle, et ce dans la limite de ses pouvoirs, sinon ce dernier les soumet à son tour à sa hiérarchie à savoir la direction générale pour décision et autorisation finale.

2. Section II : IDENTIFICATION DES PROMOTEURS ET DE LEUR ACTIVITÉ

Le présent dossier de crédit porte sur le financement partiel de la réalisation d'une extension de l'unité de production laitière de la SARL FROYAM déjà mise en exploitation.

La SARL FROYAM est une entreprise privée qui évolue dans le secteur des industries alimentaires, qui a comme activité la production de lait et de ses dérivés et ce dans le cadre de l'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI).

La demande de crédit est introduite par la SARL FROYAM consiste à financer à hauteur de 69 % du montant du projet soit 228 832 KDA ; l'importation d'équipement de production d'un montant de 161 100 KDA d'une part et le reste des constructions évalué à 67 232 KDA augmenté du montant des frais préliminaires de 500 KDA.

Le crédit sollicité est un crédit à moyen terme d'une durée de sept (07) ans dont deux (02) années de différé.

2.1 Constitution du dossier

Dans le but de réaliser l'unité d'extension de la SARL FROYAM consistant d'une part en l'achat d'une ligne d'équipements pour la production de fromage fondu à base de cheddar et la construction de l'unité portant cette extension, le client a présenté, pour étude, un dossier de crédit comportant les pièces suivantes :

- Une demande de crédit ;
- Une copie conforme du registre de commerce ;
- Une copie conforme des statuts de la société ;
- Copie conforme de l'acte de location du terrain d'une durée de 99 ans;
- Un rapport d'expertise des travaux déjà réalisés ;
- Copie du permis de construction ;
- Copie de la carte d'identification fiscale ;
- Un extrait de rôle apuré ;

- L'attestation de mise à jour CNASAT ;
- Bilan et TCR de l'année précédents ;
- Bilans et TCR prévisionnels sur cinq ans ;
- Etude technico-économique ;
- Factures pro forma des équipements à financer.

2.2 Présentation des promoteurs

2.2.1 Historique de l'affaire

La SARL FROYAM (Fromagerie Yaourterie) a été créée le 22/05/2019 par acte authentique entre les différents membres de la famille sous forme d'une SARL, pour donner une existence juridique au projet de réalisation d'une unité de production de lait et de ses dérivés.

L'entreprise n'est rentrée en exploitation qu'en Janvier 2020. Ainsi, le projet portait à ses débuts sur une ligne complète de production de lait et de deux de ses dérivés d'une capacité de 22 800 l/j répartis comme suit : 1 800 l/j de yaourt étuvé aromatisé, 20 000 l/j de lait pasteurisé et de 1 000 l/j de lait fermenté (l'ben).

2.2.2 Capital et gérances

Créée avec un capital social initial de 5000.000 DA, ce dernier est détenu en totalité par la famille

2.2.3 Localisation de l'entreprise

Le siège et l'usine de l'entreprise sont situés au niveau de la zone d'activité de la ville de de bejaia (zone d'ELKSEUR). La surface occupée par les différentes installations s'étale sur un terrain de 2.500m². Les moyens humains

La société emploie un effectif de 21travailleuses toutes catégories confondues.

Section 3 : ÉTUDE DE LA VIABILITÉ DU PROJET

3.1 Identification du projet

3.1.1 Objet du projet

En plus de la production du lait pasteurisé, du lait fermenté et du yaourt aromatisé, la SARL FROYAM compte élargir son activité en créant une unité de production de fromage fondu à base de cheddar. A cet effet, elle sollicite un crédit à moyen terme auprès de l'agence **BADR BOULEVARD BENBOULAID BEJAIA « 361 »**.

Le projet est une extension par la création d'une nouvelle ligne de production de fromage

fondu dont le coût total s'élève à 333 604 000 DA et une capacité de production théorique de 135 litres/jours. Ce projet vise à satisfaire la demande du consommateur qui ne cesse d'augmenter sur le marché, notamment dans la région suite à la politique nationale de valorisation et de promotion de la filière laitière nationale lancée par les pouvoirs publics.

3.1.2 Localisation du projet

Le projet sera implanté à la zone industrielle d'ELKSEUR, sur le terrain de l'usine principale déjà existante d'une superficie totale de 2 500 m².

Les utilités nécessaires à la mise en œuvre du projet (eau, électricité, téléphone,...etc.) et aussi les routes, gare ferroviaire et voies d'accès existent déjà.

3.1.3 Etat d'avancement du projet

- La SARL a déjà été constituée d'un point de vue juridique ;
- Le terrain existe et a une superficie de 2 500 M² ;
- Le génie civil et les bâtiments ont été entamés représentant ainsi 55 172 KDA ;
- Une partie des équipements a été déjà acquise représentant un montant de 26 226 KDA ;
- La consultation des fournisseurs d'équipements de production a été faite et les factures proformas l'attestent.

3.1.4 Impact du projet

L'objectif des promoteurs, en plus de l'extension des capacités commerciales devant générer plus de revenus, sera de se positionner davantage dans l'environnement socio-économique, tant local que national.

Sur le plan social, la mise en œuvre du projet contribuera d'une façon substantielle à la résorption du chômage par la création de (22) postes d'emplois permanents. De plus, le projet vise la satisfaction des besoins de la population locale en matière de lait et de ses produits dérivés (produits envisagés).

Sur le plan économique, le projet contribuera à la substitution aux importations, d'une part, et au renforcement, sur le plan local, des infrastructures existantes en y apportant une exploitation qui créera des richesses au profit de la commune (ressources fiscales), d'autre part.

Sur le plan environnemental, le projet demeure dans le même créneau que l'activité déjà existante et pour laquelle les promoteurs ont observés scrupuleusement les directives de la protection de l'environnement. Les installations sont équipées de technologies récentes

adaptées aux exigences de la vie moderne en tenant compte de la qualité de l'environnement.

3.2 L'analyse du marché

3.2.1 La situation de la demande :

Le marché visé est d'une dimension régionale, la SARL FROYAM espère ainsi couvrir les besoins en produits laitiers de la région d'ELKSEUR et ceux des Willayas limitrophes.

Elle cible une population de l'ordre de 3 000 000 habitants.

Sur la base d'une consommation d'une consommation de 0.30 litres par jour pour chaque habitant, la demande serait donc à l'ordre de 1 800 000 litres de lait par jour.

3.2.2 L'adéquation de l'offre et de la demande :

Sur la base des données ci-dessus, relatives à la demande et à l'offre, nous constatons un déficit de l'ordre de 600.000 litres de lait par jour.

La production projetée par l'unité, qui est de l'ordre de 56 000 litres par jour à pleine capacité, sera donc absorbée immédiatement par le marché.

3.3 L'analyse commerciale :

3.3.1 Le produit :

Actuellement, l'entreprise produit et commercialise trois produits laitiers à savoir :

- lait pasteurisé conditionné en sachets de 1 litre ;
- lait fermenté conditionné aussi en sachets de 1 litre ;
- yaourt aromatisé en pots (125 CC).

Avec l'unité de production d'extension envisagée, l'entreprise va élargir sa gamme de produits mise sur le marché en produisant et commercialisant ainsi les produits suivants :

- ❖ fromage fondu en barre (barre d'un KG) ;
- ❖ fromage fondu en portion (boite de 8,16 et 36 portions)

Ces produits devant être réalisés par l'entreprise dans le cadre de son projet sont des produits de large consommation touchant d'une part le large public à revenu modeste et d'autre part les commerçants évoluant dans le cadre des alimentations générales et de la nourriture rapide (Pizzeria, Fast Food), ce qui facilitera leur écoulement et permettra de réaliser d'excellents chiffres d'affaires.

3.3.2 La politique des prix :

Pour les produits déjà commercialisés, nous précisons que les prix de cession sont à l'ordre de :

- lait pasteurisé : 23,00 DA / litre ;
- lait fermenté : 28,00 DA / litre;
- yaourt aromatisé 125 CC: 19,40 DA/ unité.

Quant aux produits envisagés, les promoteurs souhaitent pratiquer les prix de cession suivants :

- ❖ fromage fondu en barre : 400,00 DA / KG ;
- ❖ fromage fondu en portion : 110,00 DA / boite.

En général, la politique des prix est relative aux coûts de revient des produits. Cependant, la production et la commercialisation du lait sont administrées par les pouvoirs publics. Les promoteurs ne pourront donc pas varier les prix de leur propre gré et ce malgré la hausse des prix des matières premières.

A cet effet, la production de produits dérivés en l'occurrence le lait fermenté, le yaourt et le fromage fait partie de la politique de l'entreprise pour augmenter son gain potentiel.

3.3.3 La distribution :

1. Les moyens de distribution :

Le lait ainsi que ses produits dérivés en l'occurrence le lait fermenté, le yaourt et le fromage fondu sont rapidement refroidis dès leur fabrication et ramenés à une température située entre de 2° C et 6° C.

Pour préserver les qualités organoleptiques du lait et de ses produits dérivés commercialisés ainsi que leurs vertus nutritionnelles, ces températures doivent être respectées aux différentes étapes de la distribution, à savoir :

- Dans les camions ou les camionnettes de livraison de l'usine aux détaillants.
- Dans les magasins de détail, grandes surfaces ou commerces traditionnels équipés de chambres froides ou comptoirs frigorifiques.
- Enfin chez les consommateurs (réfrigérateurs).

Pour ces raisons le projet est doté, au sein de l'usine, d'une chambre de stockage à la température de 2 °C à 6 °C. Il est aussi prévu l'acquisition de deux véhicules de transport réfrigéré pour assurer la livraison aux commerçants de détail et les grandes surfaces.

2. La zone de distribution :

La zone de distribution visée est la région de BEJAIA, AKBOU, KHERRATA, ainsi que les Willayas avoisinantes telles que la Willaya de SETIF, ALGER et TIZI OUZOU.

La clientèle de cette zone de distribution est diversifiée, elle appartient à toutes les catégories socioprofessionnelles en l'occurrence les détaillants et les grossistes, ce qui évitera à la société des problèmes de dépendance.

3.4 L'analyse technique :

3.4.1 Le processus de production :

La production laitière que commercialise actuellement la SARL FROYAM ainsi que la production envisagée (avec l'extension) se fera, en grande partie, à partir de la reconstruction du lait par recombinaison de lait maigre et de la matière grasse de lait anhydre (MGLA).

Cette production fait aussi appel au lait cru dont l'offre est considérable surtout dans la région d'ELKSEUR.

Afin de mieux assimiler l'activité de la SARL présente et celle envisagée, nous avons jugé important de présenter les différents processus de fabrication des anciens produits et ceux à fabriquer (fromages).

1. La fabrication du lait :

Comme cela a déjà été dit, toute fabrication de lait pasteurisé et de ces produits dérivés fait appel à de la poudre de lait mais aussi au lait cru. A cet effet, le lait de vache est collecté par les fermiers dans des camions isothermes afin qu'il garde une température constante.

Les étapes suivantes montrent le processus de fabrication du lait pasteurisé représentant ainsi la matière première pour la fabrication de tous les dérivés laitiers.

A. La reconstruction du lait :

La préparation du lait de base est identique que le produit soit destiné à la consommation sous forme de lait pasteurisé ou destiné à la préparation d'autres produits laitiers, cas du lait fermenté, du yaourt, et du fromage par exemple.

Le lait est reconstitué à partir de 8 litres d'eau, 0,5 Kg de poudre de lait à 0 de matière grasse et 0,5 Kg de poudre de lait à 26 % de matière grasse. Ce mélange donnera 8,5 litres avec une teneur en matière sèche de 115 gr/litre.

Le principe de la reconstitution, à l'intérieur du triblender, est basé sur l'entrée de liquide

de manière tangentielle. Le mélange est effectué par une turbine sur laquelle la poudre arrive régulièrement en pluie fine.

B. La standardisation :

La composition du lait varie selon l'âge de l'animal, sa race, sa saison, le moment de la traite. Le taux de matière grasse peut s'élever de 34 à 40 g/litres.

La standardisation permet d'harmoniser la composition du lait provenant de diverses exploitation. Elle se fait dans une grande cuve appelée écrémeuse.

C. Le dégaze :

Le but de cette étape est de débarrasser le lait des mauvaises odeurs. Il se fait à 60°C dans une cuve dans laquelle un vide est créé par baisse de pression. A cette température, le lait bout et les gazes s'échappent par évaporation.

D. L'homogénéisation:

C'est un traitement physique du lait de vache et de celui reconstitué tous les deux reconstitués, standardisés et dégazés. Il s'agit d'éclater les globules de matière grasse et de réduire leurs diamètres.

L'émulsion est, de cette façon, stabilisée, la remontée de matières grasses est évitée et la digestibilité des matières grasses est par contre augmentée. Autrement dit, le lait passe sous pression élevée à travers des orifices étroits afin de réduire la taille des globules gras du lait.

Cette opération améliore la consistance du lait, accroît sa blancheur et rend les lipides plus digestibles ; en outre elle empêche la matière grasse de se déposer à la surface et par conséquence sur l'emballage.

E. La pasteurisation:

Le lait est chauffé en un temps bref dans un pasteurisateur à plaques, à une température de 85° C pour le lait destiné à la consommation, et à une autre température comprise entre 90° C et 95° C pour le lait destiné à être fermenté ultérieurement.

Cette opération se fait en couche mince et à l'abri de l'air. Ainsi seront détruites les cellules microbiennes banales et pathogènes.

Le lait est ensuite chambré (prend de la température) à la température de pasteurisation pendant quelques minutes.

Ce chambrage a pour effet d'améliorer les conditions de fermentation pour les quantités destinées à la production du lait fermenté et il est, d'ailleurs, bénéfique pour la consistance

du produit et sa conservation.

2. La fabrication du lait fermenté (l'ben) :

A. L'ensemencement :

Les ferments utilisés sont le lactobacillus acidophilus ou le lactobacillus bulgaricus. Le lactobacillus acidophilus donne au L'ben le caractère aigre alors que le lactobacillus bulgaricus développe les qualités aromatiques.

Un équilibre de la flore est maintenu et surveillé, avec un contrôle quotidien des ferments au point de vue bactériologique et de l'acidité.

L'ensemencement a lieu directement dans les cuves qui sont prévues pour un fonctionnement sous atmosphère stérile à une température de 42 ° C à 45 ° C. on procède à l'adjonction simultanée des ferments, dans une proportion de 0,5 % à 2,5 % de la masse de lait.

La fermentation est poursuivie jusqu'à ce que une teneur en acide lactique de l'ordre de 1,5 % à 1,8 %, correspondant à 85 % à 90 % d'acidité, soit atteinte.

B. La réfrigération :

La fermentation est arrêtée en procédant au refroidissement rapide du lait fermenté vers la température de 4° C à 5° C.

Il est à noter que l'action du froid freine puis suspend la fermentation.

C. Le conditionnement :

Il sera fait appel à un emballage disponible localement de très bonne qualité, qui permettra un conditionnement simple, efficace au plan de la préservation du produit tout en restant économique.

Le conditionnement du lait pasteurisé, aussi bien que celui du lait fermenté, sera effectué sur des machines qui pourront, en plus du conditionnement à 1 litre, doser en ½ litre ou en ¼ de litre.

A cet effet, l'entreprise envisage de commercialiser son lait aussi bien pasteurisé que fermenté en ½ litre ou en ¼ de litre, et ce afin de toucher le plus de clientèle et de satisfaire ainsi beaucoup plus de besoins.

3. La fabrication du yaourt :

Le yaourt est un lait fermenté frais obtenu par le développement de deux bactéries lactiques : Lactobacillus bulgaricus et Streptococcus thermophilus. La première apporte au

yaourt son acidité et la deuxième développe son arôme. Elles doivent êtreensemencés simultanément et se trouver vivantes dans le produit fini, à raison d'au moins un million de bactéries par gramme, à la date limitée de consommation.

La fermentation lactique, comme ce qui a déjà été dit, est une réaction chimique entre les bactéries et le lait. La réaction se fait en particulier avec le glucose du lait.

Dans ce qui va suivre, nous allons expliquer les différentes étapes de fabrication du yaourt. Nous tenons à préciser que certaines étapes du processus de fabrication n'ont pas été reprises en l'occurrence celles de la fabrication du lait pasteurisé (déjà citées). A cet effet, nous passerons directement aux étapes caractérisant uniquement le procédé de fabrication du yaourt.

A. La pré pasteurisation :

Le lait homogénéisé est stocké dans des cuves verticales à double paroi pour être soumis à la pré pasteurisation qui vise à détruire les bactéries pathogènes ou non pathogènes.

Elle se fait instantanément c'est-à-dire en quelques secondes, en chauffant à 75°C. Ce dernier est ensuite refroidi à 5°C et gardé réfrigéré.

B. L'enrichissement:

Le lait homogénéisé et pré pasteurisé est renforcé en poudre de lait, si sa composition n'est pas conforme aux normes internationales, pour la fabrication du yaourt.

Le mélange lait cru plus poudre de lait se fait dans de grandes cuves. Une quantité de sucre est ajoutée après quoi le mélange est laissé pour repos et ce pour une demi heure.

Le mélange est ensuite acheminé dans des tuyaux par une pompe centrifugeuse qui l'aspire. Ce dernier arrive dans des tanks (grandes cuves) ou il est encore une fois traité c'est-à-dire homogénéisé.

C. La pasteurisation:

Le lait enrichi et homogénéisé est ensuite pasteurisé. En effet, il est chauffé en premier lieu à 93°C pendant cinq minutes. En deuxième lieu, il est refroidi.

Ce lait, appelé lait de yaourt, est désormais près à être fermenté.

D. La fermentation:

Le lait de yaourt refroidi estensemencé avec des ferments lactiques sélectionnés afin d'accélérer la fermentation. Le lait fermenté est destiné à la fabrication du yaourt ferme, brassé ou bien liquide.

Les différentes formes et leur processus de fabrication que peut revêtir le lait de yaourt fermenté sont les suivants :

i. Le yaourt ferme :

Le lait de yaourt est refroidi à 4°C etensemencé avec des ferments lactiques. Ensuite ce dernier chauffé à l'aide de l'échangeur à plaques à 42 °- 45°C pour l'activité de ces ferments. Suite à cette étape, le mélange est mis dans les pots et aromatiser.

Ces pots sont ensuite destinés à l'incubation dans des chambres pour la maturation qui peut durer 3 à 4 heures, à une température de 43°C.

Un refroidissement énergique et rapide, bloque l'acidité et maintient la coagulation dans l'état de consistance souhaité.

ii. Le yaourt brassé :

Après l'obtention du lait caillé, ce dernier est brassé puis refroidi avant d'être conditionné en pots qui seront stockés au froid.μ

iii. Le yaourt "à boire" (ou liquide) :

Le lait de yaourt est battu après avoir été brassé puis conditionné et stocké au froid.

Selon le type de yaourts, l'adjonction de sucre, colorants, arômes ou fruits, pulpe de fruits (dans la limite de 30 % en poids du produit fini) se fait avant ou après la fermentation.

4. La fabrication du fromage fondu :

Les techniques de fabrication carient selon la variété de fromage désiré, mais les principes de base sont quasi toujours les mêmes. A cet effet, la diversité de couleurs, de consistance, de saveur, et d'arômes des fromages est liée à l'importance de chacune des cinq grandes étapes de l'élaboration des fromages.

Ainsi, les différents points suivants résumant les principales étapes de constitution du fromage :

A. Le caillage :

Le lait, qui peut être de vache, de chèvre, de brebis ou bien tout simplement un lait reconstitué (après les différentes étapes de fabrication du lait pasteurisé) est d'abordensemencé avec de la présure et des ferments lactiques. La présure est une enzyme naturelle extraite de l'estomac du veau.

La présure provoque la coagulation du lait. Les ferments lactiques donnent le goût

typique, le parfum. Ils font la personnalité du fromage. De cette première opération naît une masse solide, le caillé, baignant dans le liquide résiduel, le sérum.

B. L'égouttage :

Il consiste à séparer le sérum du caillé. Il s'opère spontanément mais est accéléré et amélioré par le brassage, le découpage et le pressage. Ces opérations conditionnent la qualité et la conservation du fromage.

Le découpage est d'une très grande importance.

Découpé en petits grains, le caillé conduira par exemple à la fermentation d'une patte lisse ; découpé en grains plus gros, il donnera naissance à un produit plus acide.

C. Le moulage :

Le caillé est pressé dans des toiles cerclées de bois ou d'un autre matériau, ou encore dans des moules perforés. Le fromage adopte ainsi sa forme définitive et un maximum de sérum est expulsé.

D. Le salage:

En maîtrisant le développement des micro-organismes, le salage va révéler la saveur propre du fromage. Le fromage lui-même est plongé dans un bain de saumure (eau saturée de sel). Le sel va donner au caillé l'aspect et le goût final du fromage et il va surtout favoriser la formation de la croûte.

E. L'affinage:

C'est un art qui consiste à conduire la maturation du fromage. Dans la cave où l'humidité, température et aération sont spécialement étudiées, les fromages vont mûrir. Le caillé va devenir pâte, prendre goût et odeur.

3.4.2 Les contrôles de fabrication :

Chaque fabrication de lait ainsi et de ses produits dérivés en l'occurrence le lait fermenté, le yaourt et le fromage fondu doit être quotidiennement contrôlée.

Les contrôles sont effectués sur les matières premières et sur les produits finis. Les produits finis sont contrôlés :

- ❖ en cours de fabrication pour l'acidité et recherche de coliformes afin de vérifier la propreté de la fabrication ;
- ❖ sur les produits finis, en réalisant :
 - le test de conservation à différentes températures ;

- les analyses bactériennes (colis, levures, moisissures);
- les analyses chimiques (extrait sec, taux de matière grasse) ;
- la vérification de la texture ;
- l'analyse sensorielle.

Après avoir présenté les différentes étapes à suivre pour la fabrication du lait et de ses trois produits dérivés (commercialisés et en vu de commercialisation), nous avons jugé important de présenter le schéma synoptique suivant qui illustre ces différents processus de fabrication.

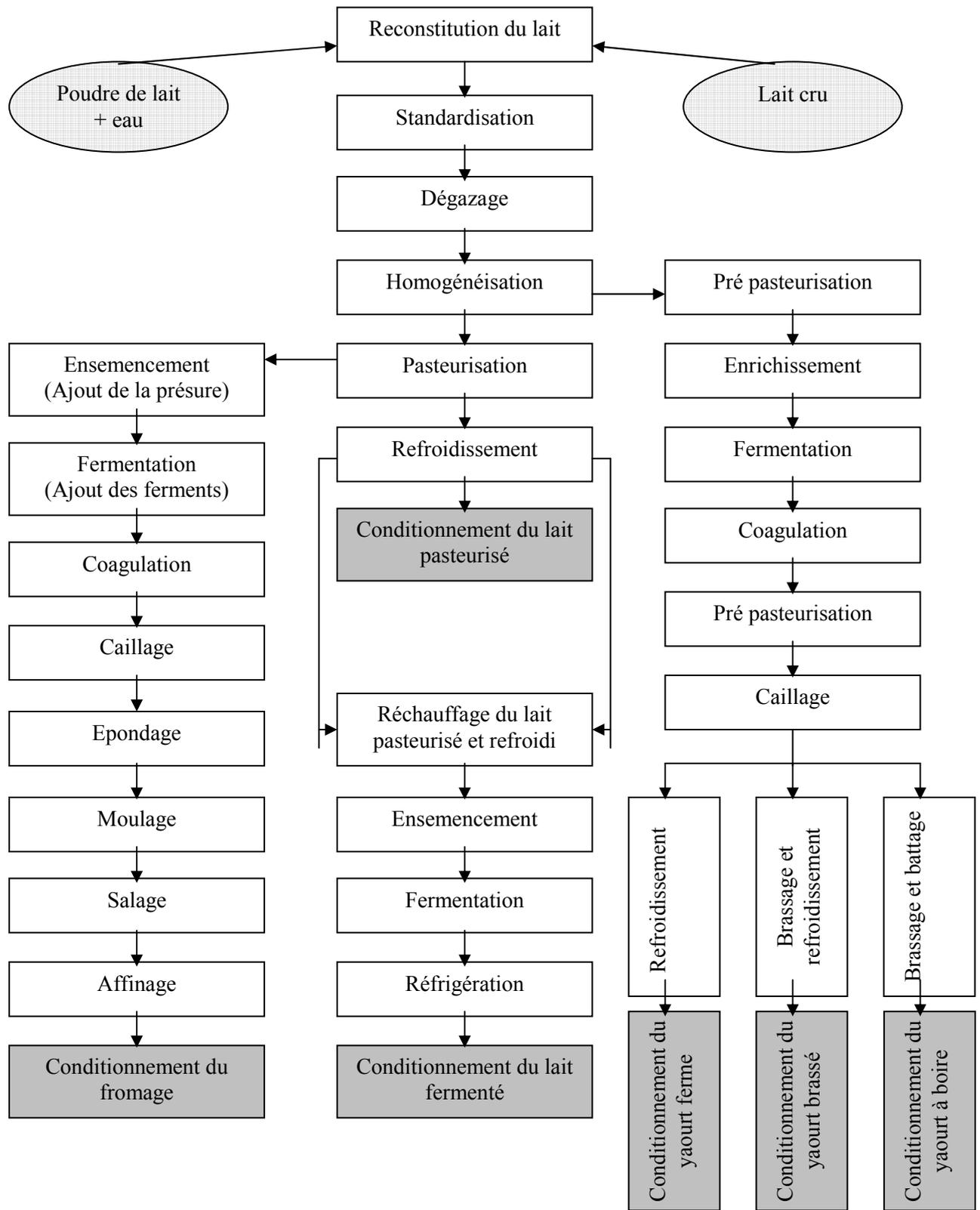


Schéma synoptique de fabrication du lait pasteurisé, du yaourt, du lait fermenté et du fromage fondu

3.4.3 Les capacités de production :

La capacité de production retenue pour ce projet est de 4.000 litres de lait par heure dont 10%, soit 400 litres, destinés à être transformés en yaourt, une autre partie du même pourcentage destinée à être transformée en lait fermenté, 5% de cette capacité (soit 200 litres par heure) sera aussi transformée en fromage fondu et le reste (soit un pourcentage de 75%) sera distribué en tant que lait pasteurisé.

Nous évaluerons la capacité de production sur une année de l'activité avec 300 jours de travail. Ainsi, seront exclus seulement les vendredis et jours fériés, et il sera pris en considération une exploitation de deux équipes de huit heures de travail, dont deux heures sur seize seront réservées aux opérations du début de poste et de nettoyage des installations et de l'usine.

Sur la base du nombre de jours de production et du nombre d'équipes de travail la quantité de lait qui sera produite en pleine capacité est de :

$$\boxed{4\ 000 \times (16 - 2) \times 300 = 16\ 800\ 000 \text{ litres par an}}$$

A cet effet, il est à noter que cette capacité correspond à un pourcentage de 100%, autrement dit c'est la capacité théorique, et nous supposons qu'elle ne pourra pas être atteinte.

Toutefois, la capacité de production réelle (évaluée à 95%) ne pourra pas être atteinte dès la première année.

En effet, l'entrée en production de la nouvelle ligne de production sera progressive avec une montée en cadence de 03 ans, le temps nécessaire pour que le personnel s'habitue aux nouvelles technologies et que la clientèle se développe.

Elle se fera avec, pour la première année, une mise sur le marché de 14 280 000 litres, soit 75% de sa capacité. Cette quantité évoluera ensuite graduellement pour atteindre 85% pour la deuxième année, 95% pour la troisième année qui représentera ainsi la capacité réelle des moyens de production.

3.4.4 L'approvisionnement :

La SARL dispose de différentes sources d'approvisionnement en matière première, telles :

- La matière première importée constituée essentiellement de lait en poudre et de cheddar (pour l'unité d'extension) se fait auprès de fournisseurs étrangers (Hollandais) très connus sur l'échelle internationale (une notoriété considérable);
- La matière première locale constituée essentiellement de lait cru est collectée des éleveurs de la région d'ELKSEUR. A cet effet, il est à signaler que la SARL a déjà signé avec les éleveurs de la région des accords de principe pour la collecte de plus de 5 000 litres de lait cru par jour.

Ainsi, nous pouvons constater que la SARL FROYAM n'a pas de problème d'approvisionnement.

3.4.5 Localisation :

Comme déjà cité ci-dessus, le projet se situe au niveau de la zone industrielle d'ELKSEUR, un lieu qui présente toutes les commodités nécessaires pour une activité industrielle ; la proximité des grands axes routiers et surtout du lieu d'approvisionnement ceux qui constituent des avantages sûrs pour la réussite du projet, en matière d'approvisionnement, de distribution et commercialisation.

3.4.6 Moyens de production :

Le matériel de production déjà en exploitation ainsi que celui prévu (à acquérir pour la nouvelle ligne de production) est d'une technologie très moderne, il a été choisi de façon à atteindre les objectifs de production de la société.

Les moyens de transport nécessaires pour les besoins du projet en matière d'approvisionnement et de distribution existent déjà (l'entreprise est déjà rentrée en exploitation).

Il est à préciser que les équipements de production déjà acquis et mis en exploitation ainsi que ceux envisagés seront bien détaillée dans le volet suivant (analyse technique).

3.4.7 Planning de réalisation :

Le programme de réalisation reste tributaire de l'octroi du crédit bancaire. A cet effet, et selon les estimations du promoteur, ce dernier nous a remis le planning de réalisation suivant :

01/01/2020	Soumission du dossier à la banque pour étude
01/03/2020	Accord bancaire
01/04/2020	Signature du contrat d'équipement
01/06/2020	Mise en vigueur du contrat
02/06/2020	Démarrage du génie civil
01/06/2021	Fin des travaux génie civil
01/06/2021	Livraison des équipements au port de bejaia
01/10/2021	Fin du montage d'équipements
31/12/2021	Fin de la période d'essais et rentrée en exploitation

3.5 L'analyse des coûts :

L'analyse des coûts de l'entreprise se fera par une analyse des coûts de l'investissement envisagé, la présentation des de la structure de financement de cet investissement et à la fin une analyse des coûts d'exploitation de l'entreprise après mise en place du projet.

3.5.1 L'analyse des coûts de l'investissement :

Comme l'entreprise est déjà rentrée en exploitation, nous avons jugé important de présenter en plus des coûts du projet envisagé, les coûts de l'investissement déjà installé et ce afin de mieux connaître le capital productif (surtout les équipements de productions déjà installés) de l'entreprise.

1. Les terrains :

L'entreprise est locataire d'une assiette de terrain d'une superficie de 2 500 M² clôturée par un mur de 2m de haut et ce pour une période de 99 ans. Cette assiette de terrain abrite déjà une unité de production de lait pasteurisé, lait fermenté et de yaourt, comportant ainsi deux blocs d'une superficie totale de 700 M².

Nous tenons à préciser que la nouvelle unité de production envisagée sera construite sur cette assiette et par conséquent la superficie construite sera plus élargie.

2. Les frais préliminaires :

Cette rubrique d'investissement qui se rapporte aux études et engineering intègre toutes les opérations préparatoires depuis l'étude du sol, l'ensemble des études pré-investissement telles que le dossier ANDI, études technologiques et économiques, cahier des charges.

Ainsi, le coût retenu pour cette rubrique est de : **500 KDA**.

3. Le génie civil :

L'unité de production déjà installée comporte deux blocs différents identifiés sur une superficie de 700M². Le premier est le bloc administratif, quant au second il représente l'unité de production proprement dite.

Le bloc administratif s'étend sur une superficie de 150 M², et il comporte un rez-de-chaussée et un premier étage.

Le rez-de-chaussée comporte un compartiment abritant le service commercial (aménagé en guichet) pour accueillir la clientèle. Il comporte aussi un studio (14 M²), des vestiaires avec douches (14 M²).

Le premier étage abrite l'administration de la SARL, soit en total (04) bureaux à savoir : le bureau du gérant, le secrétariat, ainsi que le service comptable et financier et une salle de réunion.

L'unité de production est d'une superficie approximative de 550 M², celle-ci abrite les équipements de production de yaourt et de lait (pasteurisé ou fermenté) qui seront présentés en détail dans le volet : équipements technologiques et utilités acquis et à acquérir (voir après)

Concernant la nouvelle unité, la SARL FROYAM a réservé pour l'accueil des nouveaux équipements de production de fromage, un espace d'une superficie de 120 M² et qui sera aménagé par une fois l'accord notifié.

Ainsi, le coût des travaux à entreprendre est évalué à **34 718 KDA**.

4. Les équipements technologiques et utilités acquis et à acquérir:

A. Les équipements déjà acquis : la visite sur cité nous a permis d'identifier les équipements suivants

i. Les équipements de processus de production :

- un équipement de traitement lait local : réchauffeur, séparateur centrifuge (écrémeuse) ;
- trois (03) tanks de préparation et reconstitution de 5.000 litres de capacité, en acier inoxydable, isolés avec leurs accessoires, agitateurs, vannes et robinetteries, équipements de nettoyage, trous d'homme, équipements de régulation de niveau et température,... etc ;
- un groupe mélangeur de poudre (triblender) en acier inoxydable de 45.000 l/h de capacité, avec trémie tronconique ;
- un (01) filtre double en acier inoxydable de 63.5 de diamètre ;
- un réfrigérant à plaques avec l'ensemble de son équipement technologique, bac de lancement, régulation de T° et de débit, ... etc ;
- huit (08) pompes centrifuges en acier inoxydable de 10.000 à 20.000 L/H de débit ;
- un (01) homogénéisateur à double effet de 5.000 L/H à 150/200 bars, avec son armoire de commande et puissance ainsi qu'un (01) doseur de matières grasses ;

- un (01) pasteurisateur à plaques en acier inoxydable de 5.000 L/H de débit avec l'ensemble de ses équipements technologiques tel que bac de lancement, équipement de régulation de débit et de température, vannes, robinets, etc ;
- deux tanks verticaux isolés de stockage avant conditionnement de capacité de 5.000 litres avec leurs accessoires, agitateurs, vannes et robinetterie, équipement de nettoyage, trous d'homme, équipements de régulation de niveau et température,...etc ;
- un (01) lot d'accessoires de tuyauterie, vannes robinetterie, tableau de pontage (de différents diamètres), support de tuyauterie et équipements, tous ces accessoires en acier inoxydable ;
- deux machines de conditionnement 2.500 L/H ;
- une (01) installation de lavage de casiers pour lait et lait fermenté (matériaux inox) ;
- une chaîne de production de yaourt (conditionnement emballage) en pots et bouteilles avec deux chambres ; une de refroidissement à 5° C et une autre de fermentation à 45° C ;
- une chambre froide pour le stockage du lait (pasteurisé ou fermenté) et du yaourt ;
- un lot d'emballage recyclable.

ii. Les équipements des utilités :

- une (01) centrale frigorifique complète de production l'eau glacée d'une puissance de 280.000 frigories/ heure ;
- un (01) compresseur d'air comprimé de 50 m³/heure ;
- une installation de traitement des eaux de process et des utilités de 15 m³/heure ;
- un (01) générateur d'eau chaude de 500.000 kcal/heure ;
- équipements électriques avec transfo de tension de 400 kva et équipements électrique de commande et de puissance tels que les armoires électriques inoxydables et autres équipements de régulation ;
- une (01) installation CIP complète (nettoyage en place) avec sa cuverie en acier inoxydable (3 x 1.500 litres) et son système d'automation complet (le cycle de nettoyage est de 20mn;
- équipements de laboratoire ;
- un (01) groupe électrogène de 250 kva ;
- équipements frigorifiques pour les chambres froides (compresseurs et aéro-réfrigérants) ;
- lots de tuyauterie de différents diamètres, vannes manuelles, vannes de régulation, coudes, tés, supports de tuyauterie en profilé, tous ces accessoires en acier noir.

B. Les équipements à importer :

Concernant les équipements à importer, et après consultation des factures pro forma, ces derniers ont été triés comme suit :

- ❖ une chaudière à vapeur alimentaire d'une capacité de 1 500 Kg/h, soit 10 bars de fromage/h. La valeur de cette chaudière est de 27 060 € ;
- ❖ un cuiseur stérilisateur en continu pour fromage fondu type STRICHOC F P, d'une capacité de 250 à 2 000 Kg/H. Son prix est de 243 990 € ;
- ❖ deux machines automatiques pour couler et emballer les portions de fromage fondu « KIMA-GH » avec étiqueteur, armoire électrique de protection selon les normes, pour portions 8/8 109 mm 140 gr, par boîte 17.5 gr par portion ou double couche, 16 portions 280 gr par boîte. La cadence maximum est de 240 articles/minute en fonction de la forme de la forme des articles et de la qualité du produit.

La valeur de ces deux machines est de 975 448 € ;

- ❖ une conditionneuse pour fromage fondu en bloc-barre avec une cadence maximum de 30 barre/minute. Cet équipement intègre un système d'emballage, et un autre de dosage. Il est d'une valeur égale à 96 480 € ;
- ❖ un broyeur à cylindre type « HOME 200 » en acier inoxydable, avec élévateur mécanique et d'une capacité de 5 000 Kg/h. Le prix total du broyeur est de 45 576 € ;
- ❖ deux mélangeurs à double vis type AM en acier inoxydable avec pompe d'envoi et d'une capacité de 2 000 litres. Le prix total des deux mélangeurs est de 53 820 € ;
- ❖ une machine à appliquer les bondes rondes en papier sur les boîtes ronds type 1 307 d'une cadence maximum de 75 boîtes/minute. Le prix affiché est de 119 126 € ;
- ❖ une conditionneuse type EXIPAC 1 d'une capacité de 2 000 l/h avec accessoires. Son prix est de 39 750 € ;
- ❖ une banderoleuse étiqueteuse pour boîte portions type CORAZZA EB 73 avec accessoires. Le prix affiché étant de 28 750 €.

Le prix total de cet équipement, en euros, est de **1 630 000 euros**.

Ainsi, la contre valeur en dinars de ce montant est de **150 000 KDA dinars**.

5. Les moyens généraux :

Cette rubrique comporte les différents éléments relatifs au stockage des eux de sécurité, l'amenée de l'électricité, les équipements de protection du transfo avec les armoires principales et la ceinture de sécurité incendie et la circulation du gaz industriel.

Comme la présente demande de crédit a pour objet une extension de l'unité de production déjà installée, il à préciser donc que cette rubrique existe déjà.

6. Le montage des équipements de production :

Cette rubrique, quant à elle est estimée à : **3 000 KDA**

7. Les moyens de transport, de manutention et véhicules de liaison:

Cette rubrique reprend les différents moyens de transport indispensables pour l'activité

de la SARL FROYAM.

A cet effet, nous précisons que l'entreprise dispose déjà de ces moyens de transport dont l'acquisition a été en totalité du marché local.

8. Le fret et l'assurance :

Les équipements envisagés pour la réalisation de ce projet ont été estimés en FOB* port Européen.

Le coût du transport et des assurances depuis le port d'embarquement jusqu'au site de montage (qui est le lieu même de l'usine) est en fait inclus dans le prix de chaque équipement importé.

9. Les droits de douanes, taxes douanières et transit :

Les éléments concernés par cette rubrique sont principalement les équipements importés.

Les frais résiduels des droits de douanes, taxes douanières et le droit de transit sont estimés à 7.4 % du montant des produits importés (montant converti en dinars Algérien).

Ainsi, les frais générés par cette rubrique sont d'un montant estimé à **11 100 KDA**.

10. Les imprévus :

Cette rubrique est apparue nécessaire eu égard à la possibilité de survenance d'aléas. Ainsi, cette rubrique est estimée à 5 % du coût total du projet (hors BFR), soit : **9 966 KDA**.

11. Le besoin en fonds de roulement :

Le calcul du BFR total prévu pour les années à venir (les années d'exploitation) a été déterminé sur la base du besoin en fonds de roulement de la dernière année d'exploitation (l'année 2020) puisque l'entreprise FROYAM est déjà rentrée en exploitation et ce pendant durant l'année 2020.

A cet effet, nous tenons à préciser que le mode de calcul du BFR sera présenté en détail lors de l'analyse financière de la SARL FROYAM et qui sera présentée dans le volet Analyse de la rentabilité intrinsèque de l'entreprise.

Le montant du BFR prévisionnel total est de : **19 548 KDA**.

Ainsi, le coût global du projet à réaliser (autrement dit, le montant des investissements restant à réaliser) s'élève à : **228 832 KDA**.

Le tableau suivant résume les différentes rubriques de l'investissement envisagé.

Coûts prévisionnels de réalisation du projet en KDA
--

* Free on board (franco à bord) : c'est un terme de vente appartenant à la deuxième famille des incoterms et signifie que le vendeur doit livrer la marchandise à bord du navire au port de son pays. Tous les frais, taxes et risques sont à sa charge jusqu'au moment où la marchandise dépasse le bastingage du navire.

Rubriques	Locaux en MDA	Importé contre valeur en MDA	Totaux en MDA
frais préliminaires	500		500
génie civil	34 718		34 718
équipement de production		150 000	150 000
frais de montage en Algérie	3 000		3 000
droits de douanes et frais de transit	11 100		11 100
divers et imprévus	9 966		9 966
besoin en fonds de roulement	19 548		19 548
TOTAL	78 832	150 000	228 832

12. La structure de financement :

Les promoteurs envisage d'apporter une participation en numéraire d'un montant égale à **60 300KDA** soit **30%** du coût du projet à réaliser en 2008. Ainsi il souhaiterait obtenir un financement bancaire à hauteur de **70%** du coût total du projet à réaliser dans la même année, soit un montant de **140 700KDA**.

Dans la deuxième année de réalisation les promoteurs projettent un apport équivalent à **30%** du cout de projet restant à réaliser en 2009 d'un montant de **194 335 KDA**. Et l'autre partie sera financée par un emprunt bancaire de **453 448 KDA**.

Remarque : le promoteur a aussi accepté de couvrir lui même le montant des intérêts intercalaires que nous n'avons pas intégrés dans le tableau reprenant les coûts globaux de l'investissement envisagé. En effet, ces derniers seront présentés au niveau du volet traitant l'analyse de la rentabilité du projet après financement.

Le projet tel qu'il est conçu, présente des perspectives très encourageantes étant donné que le promoteur est assez expérimenté dans le domaine des produits alimentaires. L'étude de la viabilité a su démontrer le sérieux de l'entreprise désirant initier le projet.

A cet effet, certaines remarques ont été soulevées en l'occurrence :

- le projet s'inscrit dans un cadre général de développement et intervient pour consolider les infrastructures industrielles au niveau local ;
- la localisation de l'entreprise est jugée favorable pour une bonne politique d'approvisionnement et de commercialisation des produits finis ;
- le projet présente un impact socio-économique favorable pour le développement ;
- les travaux de réalisation ont été déjà entamés se qui prouve la volonté de l'entrepreneur à mettre en place l'unité envisagé ;
- moyens de technologie très modernes ;

➤ le marché des produits laitiers est très porteur surtout celui des produits dérivés sachant que le déficit est de 600 000 litres par jour.

En considération de toutes ces données ci-dessous, on peut conclure que le projet est dans la mesure de ne pas rencontrer de difficultés susceptibles de le mettre en péril, et par conséquent la viabilité ou bien la faisabilité de ce projet est quasiment certaine.

Section 4 : ETUDE DE LA RENTABILITE DU PROJET

L'objectif de l'analyse de la rentabilité du projet, et ce après une étude de la viabilité de l'affaire assez encourageante, est de savoir est ce que le projet initié par le promoteur est rentable.

A cet effet, nous essaierons d'analyser la rentabilité du projet présenté par le promoteur à travers :

- une analyse de la rentabilité avant financement du projet ;
- une analyse de la rentabilité après financement du projet.

Cependant, nous avons jugé important de procéder à une analyse financière de la situation historique de la SARL FROYAM et ce avant d'entamer l'analyse de sa rentabilité prévisionnelle.

4.1 L'analyse financière* de l'entreprise FROYAM

L'entreprise FROYAM, comme cela a déjà été dit, est entrée en exploitation pendant l'année 2021 et ce pour une période de six (06) mois. En effet, le début d'exploitation a été enregistré le 22/05/2021.

Le retraitement et le reclassement du bilan et du TCR de la SARL (documents comptables arrêtés au 31/12/2021) nous ont permis d'établir les tableaux présentés ci-après.

Le tableau suivant est le bilan financier. Il est à préciser que ce bilan a été établi à partir du bilan comptable de a SARL FROYAM correspondant au dernier exercice 2020. C'est un exercice qui s'est étalé sur une période de six (06) mois.

* Les documents comptables sur lesquels l'analyse financière a été établie sont insérés en annexe (B)

RETRAITEMENT DU BILAN 2020 en DA			
Actif		Passif	
Rubrique	Montant	Rubrique	Montant
Actif immobilisé	94 176 278	Fonds permanents	101 632 331
Investissements	91 635 289	Fonds propres	- 722 408
eq.de production	91 635 289	capital social	500 000
AVI	2 540 989	résultat conservé	7 674 144
créances d'investis	2 540 989	actif sans valeur	- 8 896 552
Actif circulant	17 577 606	DLMT	102 354 739
Valeurs d'exploit	11 086 924	dettes d'investis	3 908 445
m/ et fournitures	10 591 724	comptes courants ass	98 446 294
produits finis	495 200	Dettes à court terme	10 121 553
Valeurs réalisables	2 572 338	Dettes d'exploit	8 813 970
VR d'exploitation	1 037 803	Fournisseurs	8 813 970
Clients	1 037 803	Dettes hors exploit	1 307 583
VR hors exploit	1 534 535	détention pour cpte	421 797
avances pour cpte	1 464 535	dettes d'exploitation	885 786
créances stocks	70 000	Dettes financières	-
Valeurs disponibles	3 918 344		
Disponibilités	3 918 344		
TOTAL ACTIF	111 753 884	TOTAL PASSIF	111 753 884

Le bilan condensé et les valeurs structurelles sont résumés dans les deux tableaux suivants :

BILAN CONDENSE en DA			
ACTIF		PASSIF	
Rubrique	Montant	Rubrique	Montant
Actif Immobilisé	94 176 278	Fonds Permanents	101 632 331
Investissement	91 635 289	Fonds Propres	- 722 408
AVI	2 540 989	DLMT	102 354 739
Actif Circulant	17 577 606	Dettes à Court Terme	10 121 553
Valeurs d'Exploit	11 086 924	Dettes d'Exploitation	8 813 970
Valeurs Réalisables	2 572 338	Dettes Hors Exploitation	1 307 583
Valeurs Disponibles	3 918 344	Dettes Financières	-

Valeurs Structurelles en DA	
Fonds de Roulement	7 456 053
Besoins en Fonds de Roulement	3 537 709
Solde de Trésorerie	3 918 344

Commentaires :

- Le bilan financier de la SARL FROYAM révèle que cette dernière dispose de ressources à long terme plus importantes que son actif immobilisé. Par conséquent, un fonds de roulement positif a été généré, c'est une capacité potentielle de financement.

Cependant l'analyse approfondie des capitaux permanents de l'entreprise d'une part, révèle que ces derniers sont essentiellement composés de dettes à long et moyen terme. A cet effet, le rapport FP/DLMT est quasiment nul.

D'autre part, la consultation détaillée des DLMT montre qu'elles sont principalement constituées de comptes courants d'associés bloqués.

Sur ce point, nous conseillons la SARL d'augmenter ses fonds propres. Cela peut se faire si les associés de la SARL décident d'investir leur argent bloqué (LCAC) pour une période indéterminée et ce en augmentant avec, le capital social de l'entreprise (les associés décident de ne plus disposer de cet argent et le transformer au contraire en une ressource ne pouvant pas être distribuée).

- L'investissement de la SARL est principalement constitué de son équipement de production ce qui prouve **que l'activité de l'entreprise est faiblement immobilisée.**

- L'actif circulant de l'entreprise, étant constitué essentiellement de valeurs d'exploitation, n'est pas révélateur d'une bonne gestion des stocks de la SARL. En effet, l'augmentation massive de cette masse peut immobiliser l'activité de l'entreprise et la rendre très lourde.

Cependant, cette situation est qualifiée de conjoncturelle. Cela peut être expliqué par le fait que l'entreprise, avant le démarrage de l'activité, a prévu l'achat d'une quantité considérable de matières premières surtout la poudre de lait puisque cette dernière est un produit importé (pour éviter tout éventuel problème d'approvisionnement).

Le retard qu'a connu le démarrage de l'activité de l'entreprise a fait que cette dernière ne puisse pas utiliser en totalité ses stocks et qu'une grande partie de ces derniers soit provisionnée.

Les valeurs disponibles de la SARL sont importantes ce qui représente un gèle d'argent.

- Les ressources à court terme de l'entreprise révèlent que l'entreprise dispose de délais fournisseurs très important relativement à la masse totale ce qui est bénéfique pour la SARL puisqu'ils représentent des ressources gratuites.

L'absence de dettes financières dans le bilan de l'entreprise est aussi avantageuse pour son activité.

- ❖ Après six (06) d'exploitation, l'entreprise a pu générer un fonds de roulement positif et couvrant en totalité le besoins en fonds de roulement de la SARL. Une trésorerie positive a été générée ce qui n'est pas très bénéfique pour notre affaire (c'est une perte de financement potentiel).

Le tableau reprenant les différents soldes intermédiaires de gestion est présenté comme suit :

RETRAITEMENT DU TCR 2021	
Rubrique	Montant
production vendue	163 180 177
production stockée	495 200
matières et fournitures consommées	147 002 011
Services	566 027
Valeur Ajoutée	16 107 339
frais personnel	3 466 473
Excédent Brut d'Exploitation	12 640 866
frais financiers	37 153
frais divers	706 178
dotations aux amortissements et aux provisions	2 542 132
Résultat d'Exploitation	9 355 403
produits hors exploitation	88
charges hors exploitation	1 681 347
Résultat Hors Exploitation	-1 681 259
Résultat Brut de l'exercice	7 674 144
IBS (entreprise exonérée)	0
Résultat de l'Exercice	7 674 144

L'analyse des soldes intermédiaires de gestion nous permet de constater que l'entreprise est arrivée à générer un chiffre d'affaire assez considérable après une exploitation qui n'a duré que six (06) mois.

Le même constat est élaboré pour le résultat de l'exercice. Les autres soldes sont aussi assez appréciables sauf que pour le résultat hors exploitation qu'est négatif ce qui prouve que l'entreprise n'est pas arrivé à générer des bénéfices hors mis ceux provenant de son exploitation mais au contraire l'importance des charges hors exploitation (non couvertes par des produits hors exploitation) a réduit d'avantage son potentiel de bénéfice.

Conclusion de l'analyse :

Pendant une période relativement faible, la SARL FROYAM est arrivé à générer un résultat bénéficiaire et ce malgré le retard que son activité a connu.

En plus de cela, l'équilibre financier de l'entreprise est assez appréciable malgré la faiblesse des fonds propres de cette dernière. En effet, l'entreprise est arrivée à générer un fonds de roulement suffisamment positif pour couvrir la totalité du BFR.

Cependant, l'entreprise est dans l'obligation d'augmenter ses fonds propres afin de faire face, d'une part, à ses actifs sans valeurs et d'autre part l'équilibre entre ses fonds engagés et les différentes dettes contractées.

4.2 L'analyse de la rentabilité de l'entreprise FROYAM

Nous tenons à préciser que l'étude de rentabilité du projet se fera sur une durée de dix ans (10) ans d'exploitation avec deux (02) années de réalisation du projet.

Nous rappelons une autre fois que la durée de vie comptable est différente de la durée de vie économique des équipements.

En effet, les dix ans correspondent à la durée de vie physique des équipements de production dont dispose la SARL.

4.2.1 Etude de la rentabilité avant financement :

1.Echéancier des investissements :

ECHEANCIER DES INVESTISSEMENTS en KDA				
Rubriques	2022	2023	2024	2025
Frais préliminaires	500			
Constructions	23 145	11 573		
Equipements de production		150 000		
Droits de douanes		11 100		
Montage		3 000		
Imprévus	9 966			
BFR		15 432	2 058	2 058
TOTAL	33 611	191 105	2 058	2 058

Il est à préciser que l'échéancier des investissements présenté reprend uniquement la partie du projet restant à réaliser.

A cet effet, nous rappelons une autre fois que le montant global du projet (avec les investissements déjà réalisés par le promoteur) s'élève à **310 230 KDA**.

Remarque :

Comme cela a déjà été dit, le BFR a été déterminée à partir du retraitement du bilan du dernier exercice (celui de l'année 2021).

A cet effet, le BFR présenté représente le Besoin en Fonds de Roulement Global, autrement dit il reprend aussi les différentes variations (voir le tableau précédent).

Le mode de calcul de ces différentes variations est présenté dans la page suivante.

2.Echéancier des amortissements :

Le tableau suivant (voir la page suivante) reprend l'ensemble des éléments amortissables de l'investissement envisagé.

En effet, la seule rubrique qui n'a pas été reprise est celle du BFR global.

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR

ECHEANCIER D'AMORTISSEMENT (en KDA)													
Désignation	Montant	Durée	1	2	3	4	5	7	8	9	10	11	Total
Frais préliminaires	500	5	100	100	100	100	100	-	-	-	-	-	500
Génie civil	89 890	20	4 495	4 495	4 495	4 495	4 495	4 495	4 495	4 495	4 495	4 495	44 950
Equipements de p	176 226	10	17 623	17 623	17 623	17 623	17 623	17 623	17 623	17 623	17 623	17 623	176 226
Frais de douanes	11 100	10	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	1 110	11 100
Frais de montage	3 000	10	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	3 000
Imprévus	9 966	5	1 993	1 993	1 993	1 993	1 993	-	-	-	-	-	9 966
TOTAL	290 682		25 621	23 528	245 743								

3. Détermination de la valeur résiduelle des investissements (VRI) :

La VRI correspond à la valeur des investissements à réaliser non totalement amortis.

Ainsi :
$$\begin{aligned} \text{VRI} &= \text{Investissement total} - \text{BFR} - \text{Montant déjà amorti} \\ &= (310\,230) - 19\,548 - 245\,742 \end{aligned}$$

VRI = 44 940 KDA

4. Calcul de la variation du Besoins en Fonds de Roulement :

Le BFR global a été calculé sur la base du BFR de l'année 2020 déterminé lors du retraitement du bilan de la SARL FROYAM. le calcul est le suivant :

$$\begin{array}{l} 147\,201 \text{ KDA} \longrightarrow 468\,713 \text{ KDA (chiffre d'affaire correspondant au six mois d'exploitation)} \\ \text{BFR global KDA} \longrightarrow 431\,200 \text{ KDA (chiffre d'affaire correspondant à la vitesse de croisière de la SARL FROYAM)} \end{array}$$

Cela implique : $\text{BFR global} = (901\,595 * 3\,538) / 163\,180$

BFR global = 19 548 KDA

A partir de ce BFR nous allons déterminer les différentes variations de ce dernier. A cet effet, le tableau suivant (voir la page suivante) nous les recense :

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR

LA DETERMINATION DU BFR ET DE SA VARIATION (en KDA)					
Rubriques	2005	2006	2007	2008	2009
Chiffre d'affaire		711 786	806 691	901 596	901 596
Pourcentage de variation du CA		75%	85%	95%	95%
Besoin en fonds de roulement (BFR)		15 432	17 490	19 548	19 548
Variation du BFR	15432	2058	2058	0	

5. Le TCR avant financement :

Avant d'établir le TCR avant financement, nous avons jugé important de présenter en premier lieu l'évolution de la production, du chiffre d'affaire ainsi que celle des charges d'exploitation (matières premières et frais du personnel).

B. L'évolution de la production et du chiffre d'affaire :

La production envisagée, pour une première année est évaluée à 75 % des capacités réelles de production de l'entreprise (étant de 95 % à atteindre la troisième année d'exploitation), commercialisée comme suit :

- ❖ 40 % en lait pasteurisé soit 9 942 000 litres à 23 DA ;
- ❖ 05 % en lait fermenté soit 1 125 000 litres à 24 DA ;
- ❖ 43 % en yaourt soit 10 800 000 pots à 6.5 DA ;
- ❖ 06 % en fromage fondu en barre soit 1 500 000 Kg à 200 DA ;
- ❖ 06 % en fromage fondu en portions soit 1 500 000 Kg à 58 DA.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DU CHIFFRE D'AFFAIRE (en KDA)			
Année	1	2	de 3 à 10
Capacité de production	75%	85%	95%
Lait pasteurisé (litres)	9 942 000	11 267 600	12 593 200
Lait fermenté (litres)	1 125 000	1 275 000	1 425 000
Yaourt (unité)	10 800 000	12 240 000	13 680 000
Fromage fondu en barre (Kg)	1 500 000	1 700 000	1 900 000
Fromage fondu en boîte (boîte)	1 500 000	1 700 000	1 900 000
Chiffre d'affaire			
CA lait pasteurisé (prix u=23 DA)	228 666	259 155	289 644
CA lait fermenté (prix=24 DA)	27 000	30 600	34 200
CA yaourt (prix= 6,4 DA)	69 120	78 336	87 552
CA fromage fondu en barre (prix=200 DA)	300 000	340 000	380 000
CA fromage fondu en boîte (prix=58 DA)	87 000	98 600	110 200
CA TOTAL	711 786	806 691	901 596

B. l'évaluation des matières premières et emballages :

Les deux tableaux suivants reprennent les différentes charges de matières premières et d'emballages que la SARL doit assumer pendant la première année d'exploitation.

A cet effet, nous tenons à préciser que les matières premières que l'entreprise doit importer sont essentiellement la poudre de lait, le cheddar, le polyésthère et le polystyrène.

Leur valeur en monnaie étrangère a été directement convertie en monnaie locale.

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR

Ainsi, le premier tableau regroupe les différentes matières premières :

EVALUATION DES MATIERES PREMIERES (en KDA)			
Rubriques	quantité	prix U/DA	coût en KDA
Poudre de lait (Kg)	1 776 000	150	266 400
Cheddar (Kg)	1 035 000	250	258 750
Sucre (Kg)	16 200	38	616
Arome (L)	9 000	600	5 400
Ferment (L)	9 900	450	4 455
Sel de fonte (Kg)	38 400	215	8 256
Beurre (Kg)	8 400	170	1 428
TOTAL			545 305

Le second, recense les différents éléments d'emballage que doit acquérir l'entreprise pour son exploitation :

EVALUATION DES EMBALLAGES ET CONSOMMABLES QUANTIFIEES (en KDA)			
Nature	quantité	prix U/DA	montant KDA
Polyénaire (Kg)	141 750	155	21 971
Polystyrène (Kg)	14 175	150	2 126
Papier aluminium (Kg)	28 800	500	14 400
Bac à lait (U)	10 000	140	1 400
Carton d'emballage (Kg)	230 000	10	2 300
Aluminium 2° (Kg)	9 000	680	6 120
Etui (U)	750 000	4	3 000
Autocollant (U)	750 000	4	2 625
Carton groupage (U)	187 500	20	3 750
Aluminium 1° (Kg)	12 000	850	10 200
Boite (U)	1 500 000	4	5 250
Banderole (U)	1 500 000	0	600
Ficelle (U)	1 500 000	1	1 500
Etiquette (U)	1 500 000	2	3 600
Carton groupage (U)	37 500	30	1 125
Produit de nettoyage	FORFAIT	FORFAIT	3 000
Divers	FORFAIT	FORFAIT	3 000
TOTAL			85 967

Le montant des matières premières et des emballages évolue en fonction du chiffre d'affaire, autrement dit de la montée en cadence.

C. Les frais du personnel :

Le tableau suivant regroupe les différentes masses salariales de l'entreprise et ce pour une première année d'exploitation.

EVALUATION DES FRAIS DU PERSOMMEN (en KDA)				
Catégorie professionnelle	salaire	nombre/agents	nombre/mois	Montant en KDA
Gérant	75 000	1	12	900
Cadre	50 000	5	12	3 000
Maîtrise	30 000	15	12	5 400
Exécution	20 000	24	12	5 760
TOTAL		45		15 060

Quant aux services et les frais divers, ils sont évalués respectivement à **4 995 KDA** et **2940 KDA**.

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR

TCR AVANT FINANCEMENT (en KDA)										
Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chiffre d'affaire	711 786	806 691	901 596							
Matières premières et emballage	631 272	715 442	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612
Services	4 995	5 661	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327
Valeur ajoutée	75 519	85 588	95 657							
Frais du personnel	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060
Impôts et taxes					22 540	22 540	22 540	22 540	22 540	22 540
Excédent brut d'exploitation	60 459	70 528	80 597	80 597	58 057					
Frais divers	2 940	3 430	3 920	3 920	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824
Dotations aux amortissements	25 621	25 621	25 621	25 621	25 621	23 528	23 528	23 528	23 528	23 524
Résultat brut d'exploitation	31 898	41 477	51 056	51 056	29 612	31 705	31 705	31 705	31 705	31 709
IBS (30 %)					8 884	9 511	9 511	9 511	9 511	9 513
Résultat de l'exercice	31 898	41 477	51 056	51 056	20 728	22 194	22 194	22 194	22 194	22 196
CAF	57 519	67 098	76 677	76 677	46 349	45 722	45 722	45 722	45 722	45 720

Commentaires :

L'importance du chiffre d'affaire relativement à celui de l'année précédente est, d'une part, due l'extension que la SARL FROYAM envisage de réaliser, et d'autre part, à la durée sur laquelle s'étale l'exercice de l'entreprise prévisionnel qui est de 12 mois alors que l'année 2021 ne s'est étalé que sur une période de six mois.

Durant les trois premières années qui représentent la période de montée en cadence, l'affaire sera en progression aussi bien en matière de productivité (la valeur ajoutée augmente) qu'en matière de rentabilité (le résultat net augmente aussi).

A partir de la troisième année, lorsque l'affaire aura atteint sa période de croisière, la productivité va rester stable. Néanmoins, à la stabilité s'opposera une rentabilité en régression.

En effet, nous remarquons une baisse brutale du résultat net en 2028 ce qu'est essentiellement due au paiement des impôts et taxes ainsi que l'IBS puisque l'exonération fiscale prend fin en 2022. Cette baisse est en fait suivie d'une légère augmentation en 2028 due à la diminution des dotations aux amortissements.

Il est à noter que malgré la chute qu'a connue le résultat net de l'entreprise ce dernier ainsi que la CAF restent quant même satisfaisant et ce sur toute la durée d'étude.

6. Le tableau emplois / ressources avant financement :

TABLEAU EMPLOIS/RESSOURCES AVANT FINANCEMENT (en KDA)												
Rubriques	2022	2023	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ressources												
CAF			57 519	67 098	76 677	76 677	46 349	45 722	45 722	45 722	45 722	45 720
Récupération du BFR												19 548
VRI												44 940
TOTAL RESSOURCES			57 519	67 098	76 677	76 677	46 349	45 722	45 722	45 722	45 722	110 208
Emplois												
Investissement initial	33 611	175 673										
Variation du BFR		15 432	2 058	2 058								
TOTAL EMPLOIS	33 611	191 105	2 058	2 058								
Flux de trésorerie	- 33 611	- 191 105	55 461	65 040	76 677	76 677	46 349	45 722	45 722	45 722	45 722	110 208
Flux de trésorerie cumulés	- 33 611	- 224 716	- 169 255	- 104 215	- 27 539	49 138	95 487	141 208	186 930	232 652	278 374	388 581
Flux actualisés (12 %)	- 33 611	- 170 657	44 202	46 308	48 766	43 476	23 499	20 666	18 472	16 506	14 722	31 630
Flux actualisés cumulés	- 33 611	- 204 268	- 160 065	- 113 757	- 64 991	- 21 515	1 984	22 650	41 122	57 627	72 349	103 979

Le taux d'actualisation ou bien le taux pondéré des ressources est déterminé à partir du taux brut d'emprunt (le taux d'intérêt affiché par les banques et pratiqué pour les crédits d'investissement) et le taux de rémunération des actionnaires.

Cependant, dans notre situation ce dernier ne peut être calculé en une seule fois et ce en prenant en compte la pondération moyenne des ressources nécessaires pour le financement du projet. Cette situation est due à l'exonération fiscale dont bénéficie la SARL FROYAM des impôts, taxes et du taux IBS ce qui rend le Taux Net d'Emprunt [(égal au taux brut d'emprunt affiché par la banque multiplié par le coefficient (1 – taux IBS)] et par conséquent le taux d'actualisation devient variable pendant deux périodes distinctes de la durée d'étude.

Afin de nous simplifier le procédé de calcul et d'analyse de la rentabilité après financement du projet et de la rendre autant plus facile à assimiler pour notre aimable lecteur, nous avons décidé de choisir un taux d'actualisation fixe égal à 12 % déterminé à partir de la moyenne des deux taux d'actualisation relatifs aux deux différentes périodes d'étude.

Taux d'actualisation = 12 %

Nous tenons à préciser que la distribution de dividendes a été malgré cela prise en compte et représente ainsi **20 %** du montant du résultat de l'exercice.

7. Le calcul des critères de rentabilité avant financement :

A. Le délai de récupération (DR) :

$$D.R = 3\text{ans} + (12 \text{ mois} \times 27\,539) / (27\,539 + 49\,138)$$

≈ 3 ans et 4 mois.

B. Le délai de récupération actualisé (DRA):

$$DRA = 4 \text{ ans} + (12 \text{ mois} \times 21\,515) / (21\,515 + 1\,985)$$

≈ 4 ans et 11 mois.

C. La valeur actuelle nette (VAN) :

$$VAN = 104\,026\text{KDA}$$

En ce qui concerne ce critère, nous constatons que ce dernier n'est pas le même que celui reporté sur le tableau des emplois et ressources avant financement.

Ceci est dû au fait que le montant de la VAN présenté ci-dessus a été calculé avec la fonction VAN dans Excel (ce dernier prend en compte toutes les décimales des coefficients d'actualisation) alors que la VAN présentée dans le tableau a été calculée sur la base de coefficients d'actualisations avec trois décimales.

D. Le taux de rentabilité interne (TRI) :

$$TRI = 23.06 \%$$

I. 7. e. L'indice de profitabilité :

Années	2022	2023	2024	2025
Investissement	33 611	175 673	-	-
Variation du BFR	-	15 432	2 058	2 058
Total investissements	33 611	191 105	2 058	2 058
Investissements actualisés à 12 %	33 611	170 657	1 640	1 465
Cumul des investissements actualisés	33 611	204 268	205 908	207 373

A partir du tableau précédent ; nous déterminons l'indice de profitabilité comme suit :

$$IP = 1 + (104\,026 / 207\,373) = 1,5.$$

8. L'appréciation des critères de rentabilité:

Après l'examen du tableau Emplois / Ressources par les critères de rentabilité ci-dessus, nous pouvons tirer les renseignements suivants :

- La liquidité du projet peut être jugée acceptable puisque le délai de récupération et le délai de récupération actualisé sont assez courts, se situant même pas au milieu de la durée de vie du projet ;

➤ La valeur actuelle nettedégagée est très importante.Elle atteste d'un projet rentable. En effet, l'entreprise connaîtra un enrichissement égal à cette VAN et ce, après récupération de la mise de fonds initiale ;

➤ La rentabilité intrinsèque du projet exprimée par le TRI semble très importante. En effet, le TRI (environ 23 %) est largement supérieur au taux d'actualisation (12%).

De ce fait, le coût maximum des capitaux que peut supporter le projet est suffisamment élevé, il pourra aller jusqu'à 23%, ce qui signifie que le projet est solide et rentable et peut supporter des coûts très élevés ;

➤ L'indice de profitabilité nous donne un rendement non négligeable des capitaux engagés. Ainsi, chaque dinar investi rapportera 50 centimes à la fin de la durée de vie du projet.

Ces données favorables de l'analyse avant financement nous ont indiqués que la rentabilité intrinsèque du projet est appréciable.

Il reste maintenant de mener une étude après financement afin d'estimer la rentabilité des capitaux investis, d'arrêter les conditions du crédit adéquates et de déterminer l'impact de ses conditions de financement sur la rentabilité du projet.

4.3 Etude de la rentabilité après financement :

4.3.1 Etude de la rentabilité après financement avec les conditions A :

1. La structure de financement :

Le tableau suivant recense l'apport du promoteur et l'emprunt que le promoteur souhaiterait avoir :

SCHEMA DE FINANCEMENT (conditions A)				
Rubriques	2022	2023	2024	2025
Apport	33 611	50 855	2 058	2 058
Crédit		150 000		
Total	33 611	200 855	2 058	2 058

Le financement de la banque est destiné à l'importation des équipements de production.

2. L'échéancier de remboursement :

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT (en KDA)						
Rubriques	1	2	3	4	5	6
Encours	150 000	150 000	120 000	90 000	60 000	30 000
Principal		30 000	30 000	30 000	30 000	30 000
Intérêts (6,5 %)	9 750*	9 750	7 800	5 850	3 900	1 950
Annuité	9 750	39 750	37 800	35 850	33 900	31 950

Remarque :

Nous tenons à rappeler que le client a sollicité un CMT de 07 ans dont 02 ans de différé et souhaite l'avoir dès la première année de réalisation.

Mais, vu le planning de réalisation qu'il a présenté, nous avons jugé plus raisonnable et rationnel de mettre en place le crédit la deuxième année de réalisation. Ainsi, nous avons jugé qu'une année de différé est largement suffisante comme le confirme l'étude menée ci-dessous.

Notre première étude de rentabilité après financement correspond aux conditions précédentes c'est-à-dire six (06) ans de crédit dont une année de différé de paiement. Ces conditions de financement sont désormais appelées conditions A.

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR

3.Le tableau d'amortissement :

Le tableau suivant présente l'ensemble des nouvelles dotations aux amortissements de l'entreprise FROYAM et ce après intégration et amortissement des intérêts intercalaires qui représentent, comme cela a déjà été dit, les intérêts payés pendant la période de différé.

Rubriques	Montant	Durée	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Anciennes dotations	290 682		25 621	25 621	25 621	25 621	25 621	23 528	23 528	23 528	23 528	23 524	245 742
Intérêts intercalaires	9 750	3	3 250	3 250	3 250								9 750
Nouvelles dotations			28 871	28 871	28 871	25 621	25 621	23 528	23 528	23 528	23 528	23 524	255 492

4.Le TCR après financement :

A la différence du TCR avant financement, le TCR après financement reprend les frais financiers et les nouvelles dotations (déjà présentées).

TCR APRES FINANCEMENT (en KDA) avec les Conditions (A)										
Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Chiffre d'affaire	711 786	806 691	901 596							
Matières premières et emballage	631 272	715 442	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612	799 612
Services	4 995	5 661	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327	6 327
Valeur ajoutée	75 519	85 588	95 657							
Frais du personnel	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060	15 060
Impôts et taxes					22 540	22 540	22 540	22 540	22 540	22 540
Excédent brut d'exploitation	60 459	70 528	80 597	80 597	58 057					
Frais divers	2 940	3 430	3 920	3 920	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824
Frais financiers	9 750	7 800	5 850	3 900	1 950					
Dotations aux amortissements	28 871	28 871	28 871	25 621	25 621	23 528	23 528	23 528	23 528	23 524
Résultat brut d'exploitation	18 898	30 427	41 956	47 156	27 662	31 705	31 705	31 705	31 705	31 709
IBS (30 %)					8 299	9 511	9 511	9 511	9 511	9 513
Résultat de l'exercice	18 898	30 427	41 956	47 156	19 363	22 193	22 193	22 193	22 193	22 196
CAF	47 769	59 298	70 827	72 777	44 984	45 721	45 721	45 721	45 721	45 720
Dividendes distribués				9 431	3 873	4 439				

Commentaire

Après la prise en compte du schéma de financement, le résultat et la CAF ont diminué. La diminution du résultat net est plus sensible durant les 03 premières années d'exploitation à cause de l'amortissement des intérêts intercalaires et l'importance des frais financiers.

5. Le tableau emplois / ressources après financement avec condition(A):

TABLEAU EMPLOIS/RESSOURCES (en KDA) APRES FINANCEMENT avec les conditions (A)												
Rubriques	2022	2023	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ressources												
Fonds propres	33 611	50 855	2 058	2 058								
Emprunts		150 000										
CAF			47 769	59 298	70 827	72 777	44 984	45 721	45 721	45 721	45 721	45 720
Récupération du BFR												19 548
VRI												44 940
TOTAL RESSOURCES	33 611	200 855	49 827	61 356	70 827	72 777	44 984	45 721	45 721	45 721	45 721	110 208
Emplois												
Investissement initial	33 611	175 673										
Variation du BFR		15 432	2 058	2 058								
Intérêts intercalaires		9 750										
Remboursement de l'emprunt			30 000	30 000	30 000	30 000	30 000					
Dividendes distribués						9 431	3 873	4 439	4 439	4 439	4 439	4 439
TOTAL EMPLOIS	33 611	200 855	32 058	32 058	30 000	39 431	33 873	4 439				
Flux de trésorerie	-	-	17 769	29 298	40 827	33 345	11 112	41 283	41 283	41 283	41 283	105 769
Cumul des flux	-	-	17 769	47 067	87 893	121 239	132 350	173 633	214 916	256 198	297 481	403 250

Remarques :

Nous tenons à préciser que la prise de dividendes ne se fera qu'à partir de la quatrième (04) année d'exploitation et ce suite à une décision prise à l'unanimité par l'ensemble des associés de la SARL FROYAM.

En plus de l'apport initial, les promoteurs devraient présenter un nouvel apport d'un montant de **9 750 KDA** et ce pour la couverture total des intérêts intercalaires.

Commentaires :

Suite à l'élaboration du tableau emplois/ressources de la SARL FROYAM et se sur la base des conditions (A) de financement, nous constatons que les flux de trésorerie sont excessivement excédentaires. A cet effet, nous devons revoir nos conditions de financement afin d'éviter de telles situations.

Pour cela, nous avons décidé de diminuer la durée de crédit et par conséquent les nouvelles conditions de financement seront à l'ordre de cinq (05) ans de durée de crédit dont une (01) année de différé de remboursement. Celles-ci sont appelées les conditions B de financement.

4.3.2 Etude de la rentabilité après financement avec les conditions B :

1.Le nouvel échéancier de remboursement :

Le tableau suivant nous montre que le remboursement du principal ne s'effectuera à partir de l'année 2024 et ce pendant quatre années.

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT (en KDA)					
Rubriques	2023	2024	2025	2026	2027
Encours	150 000	150 000	112 500	75 000	37 500
Principal	-	37 500	37 500	37 500	37 500
Intérêts (6,5 %)	9 750	9 750	7 313	4 875	2 438
Annuité	9 750	47 250	44 813	42 375	39 938

2. Le nouveau tableau d'amortissement :

Le tableau d'amortissement demeure le même que celui présenté dans l'étude de la rentabilité du projet avec les conditions A puisque nous n'avons changé que la durée de remboursement et par conséquent les intérêts intercalaires sont les même que ceux déjà présentés.

3. Le nouveau TCR après financement :

TCR APRES FINANCEMENT (en KDA) avec les conditions (B)										
Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Excédent brut d'exploitation	60 459	70 528	80 597	80 597	58 057					
Frais divers	2 940	3 430	3 920	3 920	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824
Frais financiers	9 750	7 313	4 875	2 438						
Dotations aux amortissements	28 871	28 871	28 871	25 621	25 621	23 528	23 528	23 528	23 528	23 524
Résultat brut d'exploitation	18 898	30 914	42 931	48 618	29 612	31 705	31 705	31 705	31 705	31 709
IBS (30 %)					8 884	9 511	9 511	9 511	9 511	9 513
Résultat de l'exercice	18 898	30 914	42 931	48 618	20 728	22 193	22 193	22 193	22 193	22 196
CAF	47 769	59 785	71 802	74 239	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	45 720
Dividendes distribués				9 724	4 146	4 439				

Le seul élément qui a changé est les frais financiers puisque le remboursement ne s'étale plus sur une période de cinq ans mais sur quatre années.

4. Le tableau emplois / ressources après financement avec condition (B)

TABLEAU EMPLOIS/RESSOURCES (en KDA) APRES FINANCEMENT avec les conditions (B)												
Rubriques	2022	2023	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ressources												
Fonds propres	33 611	50 855	2 058	2 058								
Emprunts		150 000										
CAF			47 769	59 785	71 802	74 239	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	45 720
Récupération du BFR												19 548
VRI												44 940
TOTAL RESSOURCES	33 611	200 855	49 827	61 843	71 802	74 239	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	110 208
Emplois												
Investissement initial	33 611	175 673										
Variation du BFR		15 432	2 058	2 058								
Intérêts intercalaires		9 750										
Remboursement de l'emprunt			37 500	37 500	37 500	37 500						
Dividendes distribués						9 724	4 146	4 439	4 439	4 439	4 439	4 439
TOTAL EMPLOIS	33 611	200 855	39 558	39 558	37 500	47 224	4 146	4 439				
Flux de trésorerie	-	-	10 269	22 285	34 302	27 015	42 204	41 283	41 283	41 283	41 283	105 769
Cumul des flux	-	-	10 269	32 554	66 856	93 871	136 075	177 358	218 640	259 923	301 205	406 974

Commentaires :

Après l'établissement du tableau emplois / ressources après financement, nous constatons en premier lieu que les flux de trésorerie sont nuls et ce pendant la période de réalisation ce qui signifie que tous les emplois ont été couverts par des ressources (le financement des investissements est assuré en totalité).

En second lieu, nous remarquons que ces flux sont restés positifs et assez consistants malgré la réduction de la durée de remboursement.

Cette situation semble d'emblée encourageante et par conséquent les conditions de crédit (B) paraissent les plus adéquates au financement du projet envisagé.

Cependant, nous devons s'assurer que les conditions (B) sont celles qui permettent de générer, non seulement, des flux de trésorerie positifs mais en plus de cela ils doivent être les moins importants ou bien consistants.

Chapitre3:Le financement d'un projet d'investissement par la BADR

A cet effet, nous allons analyser la rentabilité du projet après financement avec les conditions de financement (C) et ce pour vérifier l'adéquation des conditions (B) avec le financement du projet. Les conditions (C) reprennent quatre (04) ans de durée de crédit dont une (01) année de différé de paiement.

4.3.3 Etude de la rentabilité après financement avec les conditions (C) :

1. Le nouvel échéancier de remboursement :

Le nouvel échéancier de remboursement est le suivant :

ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT (en KDA)				
Rubriques	2023	2024	2025	2026
Encours	150 000	150 000	100 000	50 000
Principal	-	50 000	50 000	50 000
Intérêts (6,5 %)	9 750	9 750	6 500	3 250
Annuité	9 750	59 750	56 500	53 250

2. Le nouveau tableau d'amortissement :

Le tableau d'amortissement reste le même que celui établi avec les conditions de financement (B) et ce pour les mêmes raisons déjà évoquées.

3. Le nouveau TCR après financement :

Le nouveau TCR après financement suivant les conditions de financement (C) se présente comme suit :

TCR APRES FINANCEMENT (en KDA) avec les conditions (C)										
Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Excédent brut d'exploitation	60 459	70 528	80 597	80 597	58 057					
Frais divers	2 940	3 430	3 920	3 920	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824	2 824
Frais financiers	9 750	6 500	3 250							
Dotations aux amortissements	28 871	28 871	28 871	25 621	25 621	23 528	23 528	23 528	23 528	23 524
Résultat brut d'exploitation	18 898	31 727	44 556	51 056	29 612	31 705	31 705	31 705	31 705	31 709
IBS (30 %)					8 884	9 511	9 511	9 511	9 511	9 513
Résultat de l'exercice	18 898	31 727	44 556	51 056	20 728	22 193	22 193	22 193	22 193	22 196
CAF	47 769	60 598	73 427	76 677	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	45 720
Dividendes distribués				10 211	4 146	4 439				

4. Le nouveau TER après financement:

TABLEAU EMPLOIS/RESSOURCES APRES FINANCEMENT (en KDA) avec les conditions (C)												
Rubriques	2022	2023	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ressources												
Fonds propres	33 611	50 855	2 058	2 058								
Emprunts		150 000										
CAF			47 769	60 598	73 427	76 677	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	45 720
Récupération du BFR												19 548
VRI												44 940
TOTAL RESSOURCES	33 611	200 855	49 827	62 656	73 427	76 677	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	110 208
Emplois												
Investissement initial	33 611	175 673										
Variation du BFR		15 432	2 058	2 058								
Intérêts intercalaires		9 750										
Remboursement de l'emprunt			50 000	50 000	50 000							
Dividendes distribués						10 211	4 146	4 439	4 439	4 439	4 439	4 439
TOTAL EMPLOIS	33 611	200 855	52 058	52 058	50 000	10 211	4 146	4 439				
Flux de trésorerie	-	-	- 2 231	10 598	23 427	66 465	42 204	41 283	41 283	41 283	41 283	105 769
Cumul des flux	-	-	- 2 231	8 367	31 793	98 259	140 462	181 745	223 028	264 310	305 593	411 362

Commentaires :

L'établissement du tableau emplois/ressources selon les conditions (B) nous a révélé que les flux de trésorerie cumulés de l'entreprise FROYAM sont négatifs pendant la première année d'exploitation. Cette situation ne doit pas être tolérée d'autant plus ces flux négatifs ne sont pas repris par d'autres qui les précèdent.

A cet effet, nous pouvons affirmer que les conditions de financement B (**cinq ans de durée de crédit dont une année de différé de paiement**) sont les plus adéquates au financement du projet envisagé. Ainsi, les conditions (C) sont annulées et nous opterons pour les conditions (B).

Après avoir déterminé les conditions de financements les plus adéquates, nous procéderons dans ce qui va suivre au calcul et l'analyse des critères de rentabilité après financement du projet envisagé.

5. Calcule et appréciation des critères de rentabilité après financement :

A travers cette partie, nous essayerons de déterminer la rentabilité des capitaux engagés, en l'occurrence celle des fonds propres (financement propre du projet) et celle de l'emprunt (crédit bancaire).

A. La rentabilité des fonds propres :

Le tableau suivant permet de déterminer les différents flux à analyser afin de déterminer les différents critères de rentabilité des fonds propres.

Rubriques	2022	2023	1	2	3	4	5	6	7	8	8	10
Capitaux propres	33 611	50 855	2 058	2 058								
Flux de trésorerie			10 269	22 285	34 302	27 015	42 204	41 283	41 283	41 283	41 283	105 769
Dividendes						9 724	4 146	4 439	4 439	4 439	4 439	4 439
Flux à analyser	- 33 611	- 50 855	8 211	20 227	34 302	36 739	46 349	45 721	45 721	45 721	45 721	110 208
Flux cumulés	- 33 611	- 84 466	- 76 255	- 56 028	- 21 726	15 013	61 362	107 083	152 805	198 526	244 247	354 455
Flux actualisés à 12 %	- 33 611	- 45 414	6 544	14 402	21 816	20 831	23 499	20 666	18 471	16 505	14 722	31 630
Flux actualisés cumulés	- 33 611	- 79 025	- 72 480	- 58 079	- 36 263	- 15 432	8 067	28 733	47 205	63 710	78 432	110 062

i. Le délai de récupération actualisé des fonds propres (DRFP) :

$$DRFP = 4 \text{ ans} + (12\text{mois} \times 15\,432) / (15\,432 + 8\,067) \approx 4 \text{ ans et } 8 \text{ mois.}$$

ii. La valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP) :

$$VANFP = 110\,093 \text{ KDA.}$$

La différence constatée entre la valeur de la VANFP présentée ci-dessus et celle reportée sur le tableau est due au fait que la première a été calculée avec la fonction VAN du tableur Excel et qui prend toutes les décimales des coefficients d'actualisation, alors que celle du tableau a été calculée sur la base de coefficients d'actualisation à trois décimales. Nous avons opté pour la première VANFP puisque c'est elle qui est la plus proche de la réalité.

iii. Le taux de rentabilité des fonds propres (TRIFP) :

$$TRFP = 29,84\%$$

Commentaire :

Selon les critères de rentabilité calculés ci-dessus, les fonds propres seront récupérés en 4 ans et 8 mois. Au taux d'actualisation de 12 %, les fonds propres affichent une VAN très importante (110 093 KDA) supérieure à celle du projet, et un TRIFP très élevé (23,9%) largement supérieur au taux de placement.

A travers ces critères de rentabilité, nous constatons aussi que la rentabilité des fonds propres est bien supérieure à celle de l'emprunt puisque le TRFP est supérieur au TRI du projet. Cela signifie que nous sommes face à un effet de levier et par conséquent, nous pouvons conclure que l'emprunt est rentable pour la SARL FROYAM et par conséquent les promoteurs ont intérêt à s'endetter afin de fructifier d'avantages leurs ressources propres

4.4 La rentabilité de l'emprunt :

Le tableau suivant permet de déterminer les différents flux à analyser afin de déterminer les différents critères de rentabilité relatifs à l'emprunt bancaire.

	Rubriques	2022	2023	2024	2025	2026	2027
L e ta	Emprunt		150 000				
	Remboursement d'emprunt			37 500	37 500	37 500	37 500
	Flux de trésorerie	-	-	10 269	22 285	34 302	27 015
	Flux à analyser	-	- 150 000	47 769	59 785	71 802	64 515
	Flux actualisés à 12 %	-	- 133 950	38 072	42 567	45 666	36 580
	Flux actualisés cumulés	-	- 133 950	- 95 878	- 53 311	- 7 645	28 935

bleau précédent nous a permis de constater que l'emprunt est bien récupéré avant la fin de la durée du crédit (3 ans et 2 mois) ce qui prouve que les conditions de financement choisies sont adéquates à la structure de financement du projet (les conditions B).

Nous tenons à signaler que le calcul du taux de rentabilité de l'emprunt [(TRIE = Taux brut d'emprunt x (1 – Taux IBS))] ne peut être effectué à cause de l'exonération de l'IBS dont bénéficie la SARL FROYAM et ce pendant les quatre premières années d'exploitation.

Cependant, ce dernier ne peut être en aucun cas supérieur au TRI déjà déterminé (23.16 %) puisqu'il est forcément inférieur ou égal au taux d'intérêt affiché par la banque étant à l'ordre de 6.5 %. Par conséquent, sans le calcul du TRIE, il paraît clairement que la TRI est largement supérieur au taux brut d'emprunt (6.5 %) donc supérieur au TRIE.

Ainsi, nous pouvons déduire la rentabilité de l'emprunt à partir de la formule donnée ci-après et qui est nettement inférieure à celle des fonds propres de la des associés de la SARL FROYAM.

$$\begin{aligned} \text{VANE} &= \text{VANFP} - \text{VAN} \\ \text{VANE} &= 110\,093 - 104\,026 \\ \text{VANE} &= 6\,067 \text{ KD} \end{aligned}$$

Conclusion de l'étude de rentabilité du projet

L'analyse de la rentabilité avant et après financement ainsi que le diagnostic apporté aux différents critères de rentabilité nous a permis de conclure que le projet envisagé est en mesure de générer une rentabilité quasi-certaine et par conséquent un enrichissement pour les différents associés de l'entreprise.

A cet effet, certains constats méritent d'être relevés en l'occurrence :

- l'enrichissement au terme de la durée de vie du projet égal à 104 026 KDA (VAN) ;
- le TRI est très satisfaisant (23,16 %) ;
- l'IP du promoteur est très intéressant (1.5) ;
- le gain net du promoteur (VANFP) est de 110 093 KDA ;
- le TRIFP est aussi très important (29.84 %) ;
- Un effet de levier intéressant qui fera que la rentabilité financière du projet soit supérieure à sa rentabilité économique ce qui signifie que l'emprunt est bénéfique pour le promoteur.

La très forte rentabilité du projet démontrée par les données précédentes, fait de cet investissement une intéressante opportunité pour la banque d'accompagner la relation dans son développement dans un créneau porteur, et ainsi accroître les mouvements qui lui sont confiés.

6. ETUDE DES RISQUES

Le projet est un investissement d'expansion des moyens de production qui vise la diversification des produits déjà offerts sur le marché régional. A cet effet, le résultat réalisé pendant l'exercice précédent laisse présager un avenir prospère pour le projet.

En plus de cela, la multitude des produits dérivés du lait étant envisagés à être commercialisés d'une part, et le lieu d'implantation assez bien réfléchi d'autre part, octroient à notre affaire un atout incontestable pour une bonne maîtrise du marché de la production laitière dans le centre du pays.

Néanmoins, la société devra faire face à la concurrence des laitières installées dans la région afin de pénétrer le marché, de gagner des parts de celui-ci et de les préserver par la suite.

Le principal risque à assumer par le promoteur est celui relatif au taux de change et pour lequel la SARL présente une surface assez importante lui permettant ainsi de faire face à ce genre de risques.

Les autres risques liés aux différents créanciers privilégiés sont à écarter comme l'attestent les documents présentés par le promoteur.

Conclusion de l'étude et avis personnel

A. Les conditions

- Centralisation à 100 % du chiffre d'affaire au sein des guichets de l'agence BDL 111 ;
- Paiement des fournisseurs au niveau de nos guichets.

B. Les garanties

- Hypothèque de premier rang d'une villa appartenant au promoteur se trouvant dans la localité d'ELKSEUR au montant du crédit sollicité ;
- Nantissement spécial du matériel relatif au projet à hauteur du crédit sollicité ;
- Caution des associés à hauteur du crédit sollicité ;
- Délégation sur assurance multirisque.

C. Comparaison avec la décision de la Banque

La banque a émis un avis favorable pour le financement du projet par un CMT montant de 150 000 KD avec des conditions de financement de 07 ans de durée de crédit dont 02 années de différé.

La similitude des avis quant à la décision d'octroyer le crédit sollicité est justifiée par la rentabilité qu'aura le projet s'il serait réalisé comme prévu. Cependant, pour la durée de financement, la différence entre les deux durées proposée est due à deux raisons principales :

Les chargés des dossiers ont tendance à reprendre, sur les supports normalisés, les données fournis par les documents comptables, les apprécier et de calculer quelques ratios tels que le ratio de capacité de remboursement et le ratio de rentabilité financière, bien que l'utilisation des ratios soit préconisée dans les études rétrospectives et non prévisionnelles.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le financement des investissements est au cœur de la politique économique et des stratégies de développement national. En Algérie, en raison de l'absence d'un marché financier dynamique, le recours au financement bancaire est le choix ultime pour les porteurs de projet en besoin de fonds. Le financement est un facteur très important dans les processus de production, il se caractérise par les flux et les fonds ou l'approvisionnement en matière première entre l'établissement de financement et l'activité et le secteur bénéficiant d'un tel financement, et il se peut que l'objectif final est l'investissement et l'extension des activités quelque soit le secteur et l'activité productif.

La problématique du financement du secteur agricole est au cœur des préoccupations de l'Etat, en réalité, un processus très délicat et très lent qui requiert pour son déroulement, des moyens aussi considérables que diversifier. La faiblesse de l'investissement dans le secteur demeure encore un des principaux freins au développement, malgré l'existence d'importantes réserves d'activités, et de productivités des ressources qui constituent autant d'atout pour améliorer la production agricole.

Tout au long de ce travail, nous avons tenté d'obtenir des résultats pratiques qui nous a permis d'apporter des réponses à la problématique de notre recherche et vérifier des hypothèses.

Notre travail consistait à présenter les notions du crédit agricole et sa naissance, son évolution, Nous avons constaté que les institutions bancaires et les organismes spécialisés ont joué un rôle primordial dans la promotion de l'agriculture et de l'investissement à l'image de la BADR qui hautement contribué au financement du secteur agricole. De son côté, la CNMA s'est vue confiée des fonds dans l'objectif a été de répartir les risques des impayés des risques octroyés, enfin, l'ENSEJ a eu pour mission de soutenir les jeunes promoteurs dans la réalisation des différents investissements à travers le financement d'une partie des projets destinés pour l'agriculture.

Par ailleurs, notre stage pratique au sein de la BADR nous a permis d'assister au déroulement d'une procédure de financement d'un investissement agroalimentaire. Nous avons pu suivre les étapes nécessaires avant que la banque ne prenne sa décision sur l'octroi ou non du crédit en question.

Au terme de notre stage pratique, et après analyse des données et informations du porteur du projet, nous avons pu parvenir à certaines conclusions importantes qui ont permis à la BADR de prendre sa décision finale concernant ce projet. Nous pouvons les résumer comme suit :

- Le projet est rentable et l'entreprise est solvable.
- Le projet financé est viable, évoluant dans une région d'activité où celui-ci ne présente à priori aucun risque;
- La banque a en définitive donné un avis favorable pour le financement de ce projet.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. Ouvrages

- BELABDI Mohamed, « *détermination du profit des utilisateurs d'internet-Banking au Québec* », Mémoire présenté comme exigence pour l'obtention d'une Maitrise en administration « *MBA recherche* »2010, p.15.
- Bessaoud, O., « *Le plan national de développement agricole (2000-2004)* », Alger2004.
- Boayakoub, F., « *L'entreprise et le financement bancaire*», Casbah Editions2000.
- Clavet, H., « *établissement de crédit : appréciation, évaluation de l'analyse financière* »,édition economica, paris,1997.
- Coussergues, S., « *structures marchés gestion*», éditions Dalloz, Paris,1994.
- RAJHIMohamedTaharetBENROMDHANESyrine,«*L'impactdelatechnologiesurlesactivité sbancairesTunisiennes*»,LaRevuedefinancier,2005 .
- APIEZ Alain, « *Nouvelles technologies et performance : le cas de la banque à distance* », 22eme congrès de l'AFAC, Mai 2001, France.
- BERNARD Michel, «*Banque et nouvelles technologies*» ,revue banque,édition Horizons bancaire, numéro316, février2003
- DENOELCédric,«*L'E-Banking remplace-t-il la banque traditionnelle ou la complète-t-il?*»Mémoire du master en Sciences de Gestion, Université du Québec à Montréal, 2007/2008
- SAIMTahar, « *L'impact des technologies de l'information et de la communication TIC dans la Fonction Ressources Humaines (FRH)* », Mémoire de magister en Management des entreprises, Tlemcen,2007

2. Sites internet

- <http://fr.slideshare.net/MBA-ESG/L'impactdes-nouvelles-technologiesdel'informationetdunumériquesurl'évolutiondesbanques>.
- <http://www.blog.wikimemoire.com/types—TIC-caractéristiquesdesTIC>
- <http://cnma.dz/index.php/2021/06/27/historique>

3. Mémoires

- Amir. K, Haraoui, F., « *financement d'un projet agricole* »,université de Bejaia, promotion 2011.

4. Les textes règlementaires

- Décret n°82/106 le 13/031982.
- La loi 90/10 du 14/04/1990, relative à la monnaie et le crédit.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1. LISTE DES ILLUSTRATIONS

Numéro du tableau	Titre du tableau	page
01	Planning de réalisation	40
02	Les différentes rubriques de l'investissement envisagé.	45
03	Le bilan financier	47
04	Le bilan condensé	47
05	Les valeurs structurelles	47
06	Les différents soldes intermédiaires de gestion	49
07	Echéancier des investissements	50
08	Echéancier des amortissements	51
09	Le calcul du BFR	52
10	L'évolution de la production et du chiffre d'affaire	52
11	Les différentes matières premières	53
12	Les différents éléments d'emballage	53
13	Les différentes masses salariales de l'entreprise	53
14	TCR avant financement	54
15	Tableau emplois/ressources avant financement	55
16	L'indice de profitabilité	56
17	SCHEMA DE FINANCEMEN	57
18	L'échéancier de remboursement	58
19	Le tableau d'amortissement	59
20	Le TCR après financement	60
21	Le tableau emplois / ressources après financement avec condition(A)	61
22	Le nouvel échéancier de remboursement	61
23	Le nouveau TCR après financement	62
24	Le tableau emplois / ressources après financement avec condition (B)	63
25	Le nouvel échéancier de remboursement	63
26	Le nouveau TCR après financement	63
27	Le nouveau TER après financement	64
28	La rentabilité des fonds propres	65
29	La rentabilité de l'emprunt	66

2. Liste des schémas

Numéro de schéma	Titre de schéma	page
01	Organigrammedel'agence361 Bejaia	22
02	Schéma synoptique de fabrication du lait pasteurisé, du yaourt, du lait fermenté et du fromage fondu	37

ANNEXES

Bilan provisionnel année 01 en(DA)

BILAN COMPTABLE 2020					
ACTIF			PASSIF		
Rubrique	Mt brut	Amortis	Mt net	Rubrique	Mt net
Investissements	93 010 183	1 023 974	91 986 209	Fonds propres	500 000
frais préliminaires	409 407	58 487	350 920	capital	500 000
Equipements de p	92 600 776	965 487	91 635 289	Dettes	112 476 292
Stocks	11 086 924	-	11 086 924	dettes d'investi	3 908 445
matières et fournitures	10 591 724		10 591 724	dettes de stocks	8 813 970
produits finis	495 200		495 200	détention pour cpte	421 797
Créances	17 577 303	-	17 577 303	dettes envers ass	98 446 294
créances d'investi	2 540 989		2 540 989	dettes d'exploit	885 786
créances stocks	70 000		70 000	Résultat	7 674 144
avances pour compte	1 464 535		1 464 535	résultat de l'exercice	7 674 144
avances d'exploit	8 545 632		8 545 632		
créances sur clients	1 037 803		1 037 803		
disponibilités	3 918 344		3 918 344		
TOTAL	121 674 410	1 023 974	120 650 436	TOTAL	120 650 436

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTAT 01		
Rubriques	DEBIT	CREDIT
production vendue		163 180 177
production stockée		495 200
m/f consommées	147 002 011	
services	566 027	
Valeur Ajoutée		16 107 339
valeur ajoutée		16 107 339
frais personnel	3 466 473	
impôts et taxes	-	
frais financiers	37 153	
frais divers	706 178	
dots aux amortis	2 542 132	
Résultat d'exploitation		9 355 403
produits hors exploitation		88
charges hors exploitation	1 681 347	
Résultat hors exploitation	1 681 259	
résultat d'exploitation		9 355 403
résultat hors exploitation	1 681 259	
Résultat brut de l'exercice		7 674 144
IBS (entreprise exonérée)	-	
Résultat net de l'exercice		7 674 144

TABLEDES MATERES

Table des matières

REMERCIEMENT	
DEDICACE	
LISTE DES ABREVIATIONS	
SOMMAIRE	
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : le financement de l'agriculture et son évolution en algerie.....	1
ALGERIE.....	3
Introduction.....	3
1. SECTION 01 : EVOLUTION DU FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE EN ALGERIE	3
1. Le financement du secteur agricole	3
1.1 Evolution des modes de financement de l'agriculture en Algérie	4
2 SECTION 2: PRESENTATION D'UN ORGANISME SPECIALISE DANS LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE (LA BADR)	5
2.1 La BADR	5
2.1.1 Présentation de BADR Objet et missions de la BADR	6
2.1.2 Objet et missions de la BADR	6
2.1.3 Les différents types de crédits accordés par la BADR	7
conclusion	8
CHAPITRE 2 : LES GRANDES TENDANCES DES TIC DANS LES BANQUES	
Introduction	9
1. Section I: Aperçu général sur les TIC	9
1.1 Définition et historique des TIC	10
1.1.1 Définition des TIC	10
1.1.2 L'historique des TIC	10
1.2 Les supports de communication inhérents aux nouvelles technologies	10
2. Section II : L'adoption des TIC dans le secteur bancaire.....	12
2.1 L'informatisation et l'automatisation du secteur bancaire	12
2.2 Les fonctions du système d'information	12
2.2.1 La fonction d'Acquérir	12
2.2.2 La fonction de Stocker	12
2.2.3 La fonction de traiter	13
2.3 Les objectifs du système d'information	13
2.4 La prolifération des outils informatiques	13
2.5 L'adoption des nouvelles technologies par les banques	14
2.5.1 La banque à distance	14
2.5.2 La monnaie électronique	14
2.5.3 La carte bancaire	14
2.5.4 Les avantages de carte à puce	14
2.6 Les DAB/GAB	15
3. Section 3 : L'apport des nouvelles technologies sur l'activité des banques	15
3.1 Les raisons d'introduction des TIC par les banques	15
3.1.1 La recherche de meilleures méthodes de gestion	15
3.1.2 La maîtrise des coûts et la réalisation des économies d'échelle	16

3.1.3 Faire face à la concurrence	16
3.1.4 L'amélioration des relations avec la clientèle	16
3.2 L'apport des TIC sur l'activité des banques	16
3.2.1 L'apport de la technologie sur la fonction de la production	16
3.2.2 L'apport de la technologie sur la fonction de distribution	17
3.2.3 L'apport de la technologie sur le coût des moyens de paiement	17
3.2.4 L'apport de la technologie sur l'efficacité des produits et la rentabilité bancaire	17
Conclusion	18
CHAPITRE 3 : LE FINANCEMENT D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT PAR LA BADR (Etude de cas au niveau de l'agence 361).....	19
1. SECTION I : ASPECTS ORGANISATIONNELS ET FONCTIONNELS DE LA BADR.....	19
1.1 Présentation de l'agence BADR de Bejaia	19
1.2 L'effectif de l'agence 361 de Bejaia	19
1.3 Les emplois et les ressources de l'agence.....	19
1.4 Prestation du service du crédit de l'agence 361de Bejaia.....	21
1.4.1 Organisation du service crédit.....	21
1.4.2 Le rôle du service crédit.....	21
1.4.3 Les relations du service de crédit.....	22
2. Section II : IDENTIFICATION DES PROMOTEURS ET DE LEUR ACTIVITÉ.....	23
2.1 Constitution du dossier	23
2.2 Présentation des promoteurs.....	24
2.2.1 Historique de l'affaire	24
2.2.2 Capital et gérances.....	24
2.2.3 Localisation de l'entreprise.....	24
3. Section 3 : ÉTUDE DE LA VIABILITÉ DU PROJET	24
3.1 Identification du projet	24
3.1.1 Objet du projet.....	24
3.2 L'analyse du marché	26
3.3 L'analyse commerciale :	26
3.4 L'analyse technique :.....	28
3.5 L'analyse des coûts :	38
Section 4 : ETUDE DE LA RENTABILITE DU PROJET	44
4.1 L'analyse financière de l'entreprise FROYAM	44
4.2 L'analyse de la rentabilité de l'entreprise FROYAM	48
4.3 Etude de la rentabilité après financement :	55
6. ETUDE DES RISQUES.....	65
Conclusion de l'étude et avis personnel.....	66
C. Comparaison avec la décision de la Banque	66
CONCLUSION GENERALE	67
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES	
TABLEDES MATERES	

Résumé :

L'agriculture se différencie des autres secteurs économiques, c'est une industrie lourde, les besoins de capitaux nécessaires à cette activité économique sont tout à fait considérables, Le crédit bancaire est source indispensable de capitaux pour l'agriculture, l'importance des investissements nécessaires, la longueur des cycles de la production agricole, d'une ampleur inconnue dans les activités commerciales ou la transformation.

L'agriculture algérienne a subi de nombreuses évolutions qui visaient à changer progressivement la situation économique et sociale, depuis l'indépendance le financement de ce secteur est évolué plusieurs réformes qui ont été adoptés dans le but de développement agricole et plusieurs institutions en été créé tel que la BADR, CNMA, et ANSEJ.

Summary:

Agriculture is different from other economic sectors, is a heavy industry, the capital requirements necessary in this economic activity, are quite questionable, bank credit is sourced essential for agriculture, the importance of investment required, the length of agricultural production cycles of unknown magnitude in the commercial activities or transformation.

Algerian agriculture has undergone many changes aimed at gradually changing the economic and social situation since the independence the financing of this sector evolved several reforms that have been adopted for the purpose of agricultural development and several institution were created such as BADR, CNMA and ANSEJ.